

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE

N°182 - NOVEMBRE 2007

suresnes

magazine



DANSEZ MAINTENANT !

LOISIRS :

Des ateliers pour tous
au Club Longchamp
p. 15

CONSERVATOIRE :

Eh bien,
jouez maintenant !
p. 24

MÉDECINE :

L'AVC,
vaincre la fatalité
p. 34

CINÉMA :

Le mois du
documentaire
p. 45

COUPE DU MONDE DE RUGBY p. 5

EN IMAGE p. 6

ACTU p. 8

Expo : du village agricole ►

à la ville industrielle

Club Longchamp : des loisirs pour tous

Semaine Bleue : tous ensemble



CONSERVATOIRE p. 24
Eh bien, jouez maintenant ! ►

Les mille élèves du conservatoire viennent de reprendre leurs cours dans de tout nouveaux locaux inaugurés le 28 septembre dernier.

URBANISME p. 28
Naissance d'un nouveau quartier

HANDICAP p. 30
L'accessibilité, notre affaire à tous

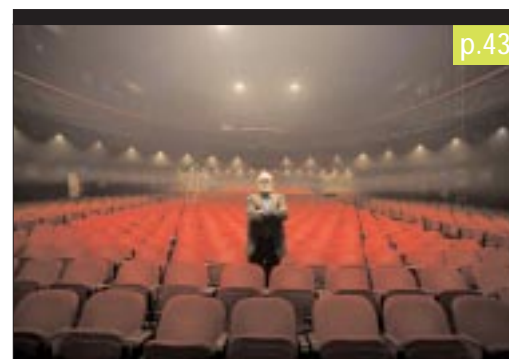
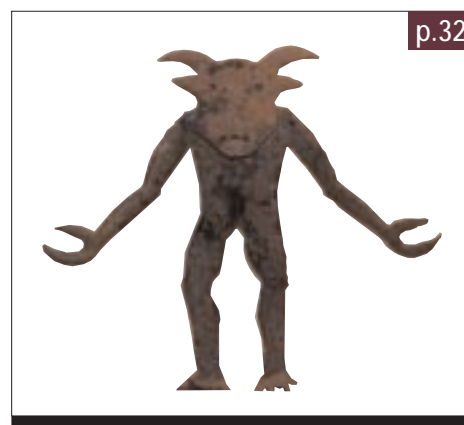
EXPOSITION p. 32
Vous avez dit vodou ? ►

MÉDECINE p. 34
L'AVC, vaincre la fatalité

SPORTS p. 38
L'athlétisme au cœur de la cité ►

SPECTACLES p. 42
Théâtre : Vive le Music-hall ! ►
Cinéma : J'ai très mal au travail
Médiathèque : A vos risques et périls

LA PAROLE AUX GROUPES p. 48



Le magazine est téléchargeable sur www.ville-suresnes.fr

suresnes
magazine
ISSN 1143 3035

2, rue Carnot, 92151 Suresnes Cedex, tél 01 41 18 15 67 - Fax 01 41 18 17 79. Directeur de la publication : Christian Dupuy. Directrice de la communication : Karine Pueyo. Rédactrice en chef : Cécile Oriol. Rédaction : Laurence Cavé, Céline Gazagne, Lionel Bros. Secrétaire de rédaction : Joëlle Druel. suresnesmag@ville-suresnes.fr. Conception graphique : Jacqueline Bretar. Couverture : Dan Aucante. Photogravure et impression : Touraine Rotos / 02 47 37 65 75. Régie publicitaire : Eser / 01 40 35 77 60. Dépôt légal : 4^e trimestre 2007.



© Christian Daumerie



© C. Daumerie



• Ci-dessus : Entraînement public de la Squadra Azzura, au stade Jean Moulin le 22 septembre, après la victoire contre le Portugal.

• Ci-contre, à gauche : Le maire C. Dupuy et le capitaine argentin Agustin Pichot.

• Ci-contre, à droite : Séance d'autographes pour Pierre Berbizier, l'entraîneur des Italiens.

• Ci-dessous, à gauche : Les Argentins se sont entraînés à Suresnes à partir des quarts de finale.

• Ci-dessous, à droite : L'équipe de jeunes Suresnois, 3^e du tournoi des 36 communes au Stade de France le 13 octobre, lors de la défaite des Bleus face aux Anglais.



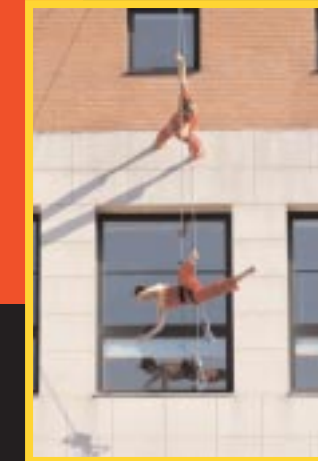
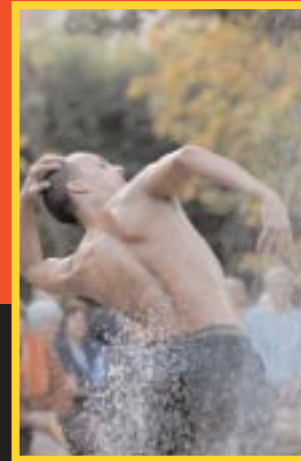
© C. Daumerie



© DR

Dans le cadre des dispositions de l'article L.52-1 et suivants du code électoral, l'éditorial de Christian Dupuy est suspendu jusqu'aux élections municipales de mars 2008.

Festival des Vendanges



»» Le soleil était au rendez-vous pour l'édition 2007 du Festival des vendanges les 6 et 7 octobre derniers ! Plus de 30 000 spectateurs de Suresnes et d'ailleurs se sont rassemblés dans les cours de la Cité-jardins pour assister aux spectacles présentés par vingt-deux compagnies de théâtre de rue, de cirque et de danse. Imaginé et orchestré par Florence Caillon, directrice artistique du festival, cet événement incontournable de Suresnes, à la qualité qui ne se dément pas, fédère année après année, tous les publics. Bumcello, Les bombes 2 Bal, Feloche, Les Grandes Personnes, Cie Gianni Joseph, Léandre et David... Les familles sont venues en nombre découvrir tous ces artistes, plus étonnants les uns que les autres, avant de se mêler aux odeurs suaves des crêpes et des churros.

Semaine Bleue

Tous ensemble

Woua ça va être chaud», les garçons de la classe de CM2 de Daphnée Dauvisis de l'école des Raguidelles sont un peu anxieux. Ce matin, au foyer Albert Caron, dans le cadre de la Semaine Bleue, ils vont confronter leur science de l'orthographe avec celle des seniors et surtout des élèves de 3^{ème} du collège Jean Macé. Favoriser les rencontres entre les générations, développer les échanges singuliers tels sont les objectifs de la Semaine Bleue, qui s'est déroulée partout en France du 15 au 21 octobre. Avant d'accueillir les "grands élèves", les personnes âgées présentes au foyer ont eu la joie de recevoir les petites et grandes sections de maternelle pour une invitation au coloriage sur le thème "dessine ton papi et ta mamie".

Si certains enfants se sont donnés du mal pour mettre en image une mamie vêtue d'une jolie robe à fleurs, d'autres ont préféré prendre la tangente en conceptualisant leur famille par de grands ronds au feutre bleu ou vert... Après cette brillante séance d'expression artistique, les coloristes de tous poils ont eu droit à une petite collation bien méritée et à un cadeau : des crayons de couleurs. Vint ensuite pour les aînés le moment attendu et redouté : la dictée. Cette année, Guy de Maupassant était à l'honneur avec un extrait

d'une de ses nouvelles "La parure". Sans faire de classement nous écrivons simplement que les seniors ont brillé dans cet exercice, suivis de près toutefois par les CM² et que les 3^{èmes} feront mieux la prochaine fois. Enfin, chant choral, goûter d'anniversaire, randonnée pédestre, kermesse "Au pays de l'imaginaire et des fées", conférences, ont rythmé cette Semaine Bleue, admirablement orchestrée par le service Animations Seniors du CCAS, et placée sous le signe de la rencontre et de la découverte.

Ci-contre :
La dictée inter-génération au foyer Albert Caron.

Ci-dessous :
Un goûter festif et dansant très réussi, salle des fêtes, mardi 16 octobre.



© Hervé Boutet

© DR

retraités

Colis, banquet ou spectacle ?

Un courrier relatif aux fêtes de fin d'année a été envoyé aux retraités suresnois accompagné d'un bon d'inscription qui devra être dûment rempli et renvoyé, impérativement avant le 16 novembre, à l'Unité Animations Seniors, Mairie de Suresnes, 2 rue Carnot - 92151 Suresnes cedex. Les personnes n'ayant pas reçu ce courrier sont invitées à s'inscrire, entre le 5 et le 16 novembre, auprès du service Animations Seniors, 7 rue du Mont-Valérien, de 9h à 12h et de 14h à 16h, munies d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'un justificatif de retraite pour les personnes n'ayant pas 65 ans. Aucune inscription ne sera prise en compte après le 16 novembre.

Les rendez-vous du mois

Jeu 15 novembre : séance cinéma gratuit au Capitole réservée aux adhérents munis du ticket du mois de novembre • Vendredi 16 novembre, de 14h à 16h au foyer Payret Dortail : quiz sur le cinéma (jeux de questions/réponses par équipe) réservé aux adhérents • Dimanche 18 novembre à 14h30 salle des fêtes : thé dansant (8€ sur présentation de la carte adhérent et 10€ pour les non-adhérents et hors suresnois) • Mardi 20 novembre à 15h au foyer Payret Dortail : théâtre "Je me sens pleine de choses merveilleuses" (adhérents : 4€, non-adhérents : 6€) • Lundi 26

novembre à 12h au centre aéré des Landes : repas interfoyers (adhérents : 30€, non-adhérents : 35€) • Jeudi 29 novembre de 15h à 17h à la médiathèque : conférence "Le Mexique des Trois Civilisations" (adhérents : 4€, non-adhérents : 6€) • Inscriptions du 19 au 23 novembre pour le repas interfoyers de Noël prévu le 10 décembre à 12h au centre aéré des Landes (adhérents : 18€, non-adhérents : 45€) • Inscriptions les 26 et 27 novembre pour le goûter festif prévu le 11 décembre, gratuit et réservé aux adhérents (possibilité de s'inscrire par téléphone : 01 41 18 18 46).

théâtre

Derrière le rideau



Antoine Bourseiller présentera son *Hamlet/Lorenzo* en février prochain.

© Christian Daumerie

Deux cents curieux ont découvert les coulisses du théâtre Jean Vilar et rencontré ses équipes techniques, lors de la journée portes ouvertes du 22 septembre dernier.

« J'ai accompli mon service militaire alors que j'étais élève comédien de Jean Vilar. Certains soirs, les répétitions s'achevaient bien après le couvre-feu. Pour me sauver la mise, Gérard Philippe me accompagnait. Sa seule présence détournait l'attention des plantons, et je pouvais rentrer en douce... » L'anecdote est d'Antoine Bourseiller, metteur en scène d'*Hamlet / Lorenzo*. Les visiteurs qui ont répondu à l'invitation de l'équipe du théâtre Jean Vilar ont eu l'occasion d'en savourer d'autres. Après Antoine Bourseiller,

Bérangère Jannelle, metteur en scène d'*Amor ! ou Les Cids* de *Corneille*, Sébastien Lefrançois, chorégraphe de *Roméo et Juliettes*, et Elisabeth Platel, directrice de l'École de danse de l'Opéra national se sont passé le relais pour dialoguer avec le public. Le metteur en scène a partagé sa vision du théâtre, du métier d'acteur, en racontant son *Hamlet / Lorenzo* qu'il présentera au TSJV en février. Il était déjà là, en novembre 1951, quand Jean Vilar et sa troupe, privés du théâtre de Chaillot, posent leurs valises à Suresnes. Jeune élève comédien, il est alors serviteur de scène, « je portais des halberdes et des tabourets », se souvient-il. Ce week-end-là, Gérard Philippe était *Le Cid* de Jean Vilar. « Je ne reconnais rien », s'étonne le metteur en scène en considérant le décor. Ce théâtre, cousin architectural du Palais de Chaillot, a ouvert ses portes en 1938 au cœur de la Cité-jardins. Il prend le nom de Jean Vilar à sa mort en 1971. Ce lieu, inscrit à l'inventaire des sites, ferme en 1987 pour rénovation. C'est en décembre 1990 qu'il accueille à nouveau le public. Il n'est pas étonnant qu'Antoine Bourseiller ne s'y retrouve plus. Le TSJV s'est adapté aux normes de sécurité et aux techniques modernes. La grande salle de 1200 places est devenue 2 salles de 900 (Jean Vilar) et 240 (Aéroplane) places.

Une journée portes ouvertes, c'est un temps de rencontres et de découvertes. Rencontre des artistes, rencontre d'une équipe. Découverte de l'envers du décor. De quoi satisfaire les amateurs de théâtre. Tous les théâtres sont les mêmes. Les spectateurs entrent dans le hall, passent à la caisse, pour acheter un billet, ou au contrôle, aussi surnommé la « boîte à sel », pour le retirer. Le théâtre étant provocateur d'émotions, il fut une époque où les sels étaient nécessaires pour revigorer les dames bouleversées. Pour une fois, le spectateur a accès à la régie, peut monter sur le plateau où, tour à tour, le directeur technique, les régisseurs son, lumière et plateau lèvent le voile sur leur travail, les machines et le matériel. Il faut jusqu'à 10 techniciens pour préparer et assurer le son et les projecteurs, ils travaillent jusqu'à 14 mètres de hauteur. Pour les visiteurs, c'est l'occasion de poser 1000 questions sur les mystères de la technique, ou de savourer le simple fait d'être sur scène, de jouer avec le rideau. La visite s'achève par une incursion dans les loges et au foyer des artistes. Rideau ! C.G.

dvd

Je m'entraîne, donc je suis !

Vous avez envie de pratiquer une activité physique mais courir ou pousser de la fonte ne vous dit rien ? Claude Boiocchi vous propose une alternative innovante et douce : l'entraînement dynamique personnel (EDP). A 38 ans, ce Suresnois diplômé en philosophie et expert en arts martiaux vient de réaliser un DVD interactif « Je m'entraîne donc je suis ». Claude Boiocchi devient votre coach personnel le temps de quatre leçons interactives (méditation, énergie, souffle, orientation), alternant théorie et pratique, « pour entretenir un rapport intelligent avec le mouvement, tout en fortifiant son mental ». Prendre conscience de son corps, avoir un placement juste, développer une meilleure confiance en soi, tels sont les objectifs de ce programme dont les mouvements sont à la base de nombreuses pratiques sportives et gestuelles comme les arts martiaux, la boxe, le zen et certaines formes de relaxation. A découvrir et à pratiquer au quotidien « pour faire de son corps un allié ! ». DVD (90 mn). « Je m'entraîne donc je suis », éditions LAHM.

Les associations communiquent

les Erables

Vivre chez soi

Grâce aux Erables, les personnes fragilisées, dépendantes, âgées ou handicapées, peuvent continuer à vivre chez elles en toute sécurité et dignité. En sa qualité de prestataire, l'association se charge du recrutement et de la mise à disposition du personnel qualifié, de toutes les démarches administratives (APA, URSAFF, impôts...), des contrats de travail et du contrôle de la qualité du travail des auxiliaires de vie et des aides ménagères, par des visites ponctuelles chez la personne qui leur est confiée. L'auxiliaire de vie assure diverses aides : lever, toilette, habillage, ménage, courses, repas, promenades, coucher... En résumé, sa mission est de veiller au confort physique et moral des personnes qu'elle a sous sa garde, tout en préservant le mieux possible leur autonomie. Cependant, il lui est formellement interdit d'effectuer tout acte de soin médical ou paramédical. A Suresnes, depuis sa création en 2003, 150 personnes ont recours aux services des Erables, ce qui nécessite l'emploi de 40 auxiliaires de vie. L'association, complètement indépendante, travaille cependant "main dans la main" avec le Centre Communal d'Action Sociale de la ville et le Conseil général des Hauts-de-Seine.

Les Erables, 26 av. Général de Gaulle, tél. 01 70 95 81 54 ou www.leserables.org /mail : leserables2003@yahoo.fr



© Gettyimages / Simon Punter

CONCERT

Couleur et Musique, soutenue par l'association Solidarités Nouvelles face au Chômage, vous invite à un concert le 16 novembre à 20h30 au Conservatoire, 1 place du Puits d'Amour. Soirée d'exception avec une série de pièces musicales et poétiques : percussion, piano, orgue, chant lyrique, contes. Participation libre.

VEILLÉES COMMUNALES

L'association de sorties et de voyages propose le 7 nov. : visite du musée de la carte à jouer, et goûter (38€) et le 21 nov. : visite de l'hôtel de Lauzun et goûter (30€) • Permanence le jeudi de 15h30 à 17h à la mairie annexe, 100 rue de la République. Rens. : 01 47 28 02 09.

ACCUEIL ET LOISIRS

Les RDV de novembre. Le 5 à 14h : jeux de société et goûter • Le 12 à 14h : animation "maison" et goûter festif (2€) • Le 19 à 12h30 : repas

au Renato, 63 av. Albert 1^{er} à Rueil-Malmaison (25€) • Le 26 à 14h : conférence "découverte du Cotentin, monuments, nature, tapisserie de Bayeux" (4€). Renseignements : 01 47 28 85 00.

SÉJOUR AU PAYS BASQUE

Le Comité - Animation - Loisirs des Chênes propose un séjour touristique au Pays Basque, 1^{ère} semaine d'avril 2008. Inscription avant le 15 nov. auprès de M. Fortier, 5 allée des Jonquilles, tél. 01 47 72 50 92.

OSEZ LE THÉÂTRE

Des professionnels confirmés de l'association les Entre-Parleurs enseignent l'art dramatique et font partager leur expérience et leurs univers, en cours collectifs ou en cours particuliers. Les cours sont donnés le mercredi au 29ter, rue Albert Caron de 15h à 16h pour les 8/10 ans, de 16h30 à 18h pour les 11/14 ans, et de 18h30 à 20h pour les adolescents.

Les cours d'art dramatique pour les adultes ont lieu au 26 rue Huché de 20h30 à 22h30. En avril, vous pourrez découvrir leur 1^{ère} création à Suresnes dans le cadre du Festival amateur. Rens. : 06 76 17 65 97.

OFFICE DE TOURISME

Le 9 nov. : courses à Vincennes en nocturne avec dîner (40€), rdv à 19h sur place • Le 13 nov. : visite du musée Nissim-de-Comondo (6€), rdv à 14h, 63 rue Monceau, Paris • Le 17 nov. : Portes ouvertes sur la Vendée, avec de 11h à 18h, dégustation de produits du terroir. Sera présent le navigateur Patrick Favre qui exposera, du 10 au 25 novembre, des photos sur ses différentes destinations • Vous pourrez vous inscrire pour participer au concours des illuminations de Noël qui se déroulera du 1er au 31 décembre. Renseignements : OTSI, 50 boulevard Henri Sellier, tél. 01 41 18 18 76.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

13/8 : Ava Gozal • 14/8 : Paul Fageon, Mila Gasmi • 15/8 : Clothilde Hanchier--Gonçalvès, Merlin Guilhamet • 17/8 : Maya Loustalot, Rémi Fays, Louise Monneret, Samuel Hajdu • 20/8 : Baptiste Fritel, Wadia Soula • 21/8 : Victor Verdier, Louis Cloarec • 22/8 : Céline Masson, Maya Permalama-Vingatama, Eva Doumbia • 23/8 : Laurine Munzila • 24/8 : Léa Daïle • 25/8 : Chloé Zing • 27/8 : Clara Seisen • 28/8 : Kévin Martins Pereira, Juha Jääskeläinen--Lucas, Shirel Ezra • 29/8 : Dyna Saighi • 30/8 : Arthur Bouillet, Sasha Lambert • 31/8 : Saouda Zenati • 1/9 : William Bergerat, Francisco Ribeiro Fernandes • 3/9 : Tom Audry, Mouhamed Diouf, Liv Markey • 4/9 : Léo Richard--Nicat • 5/9 : Mehdi Hadjab, Blandine Crozes--Delomenie • 6/9 : Sofia Belléguic, Emilie Paolozzi, Maya Nolekoko Toukam, Lunas Mansour • 7/9 : Noham Kasa, Salomé Gabizon, Louise Mietton • 8/9 : Côme Nougues • Achille Quinquenel • 10/9 : Benjamin Ehouman, Elliot Hourmilougue • 11/9 : Martin Caumette, Aurégane Cléry-Bernard, Edgar Galland • 12/9 : Joseph Caupin, Satine Hermet, Arthur Hugard, Amandine Caudy • 13/9 : Grégoire Kowalski, Salma Ilongo • 15/9 : Guillaume Baus • 16/9 : Alexandre Da Silva, Marius Thomazeau • 17/9 : Massinissa Henane, Marwan El Shafey, Ines Gallot, Laura Gallot, Adrien Santos Fernandez, Eva Donny • 18/9 : Flore Niebel, Lina Cousseau, Aurèle Delbos • 20/9 : Romane Bajazet, Jasmine Hadjal, Nina Derveaux • 21/9 : Axel Boireau, Eloye Dembele • 24/9 : Lina Paulhiac • 25/9 : Eva Koumako • 26/9 : Elise Lebreton • 27/9 : Elio Grosso.

MARIAGES

24/8 : Thibaut Pigneron et Marie Moulin • 25/8 : David Baron et Virginie Leydecker, Tarik Bourhalla et Hayat Ait Ali, Lionnel Chassagne et Isabelle Declé, Marc Jolibois et Nadia Louisor, Sébastien Lacorre et Céline Camus • 27/8 : Tony Chabrier et Bénédicte Gaynard • 31/8 : Yann Sebah et Natacha Cunha • 1/9 : Nicolas Caillieret et Laurence Glennie, Ali Seghier et Fatima Bendahmane • 7/9 : Ahmed Laghrani et Muriel Malichier • 8/9 : Pascal Benamar et Yoko Aoki, Jérôme Donneau et Soraya Mohallebi, Amirouche Moukneche et Marina De Carvalho, Mikael Muraben et Cécile Monfret, Kamel Oumaouche et Aurélie Mestrot, Patrick De Carvalho et Audrey Dufour • 15/9 : Benoît Jeanneau et Nathalie Oléron, Iariririna Raolijon Rakotoniaina et Tamby Andrianantenaina, Julien Roux et Karine Duquesne • 22/9 : Bruno Daniel et Sandie Surmaire, Wahid Othman et Chahra Essid, Cyril Pascal et Olympe Vannier • 29/9 : Thierry Franck et Isabelle Gueguen.

DÉCÈS

25/7 : Mauricette Loiseau veuve Kauffmann • 13/8 : Andrée Taupin veuve Lacheze • 14/8 : Bernard Lacey • 16/8 : Josette Vigna épouse Mercier • 18/8 : Adolphe Paragot • 21/8 : Gérard Saintagne • 24/8 : Bernard Lefebvre • 27/8 : Arlette Garcia veuve Dupuy, Danielle Grall veuve Dupont • 28/8 : Gismonde Boudineau • 2/9 : Jacqueline Bonneau veuve Bihoré • 3/9 : Suzanne Le Moing veuve Livenais • 4/9 : Philippe Boespflug • 5/9 : Mireille Esmiol veuve Paragot • 9/9 : Madeleine Leconte veuve Degenne, Andrée Fournier veuve Melton • 10/9 : Anne Cadilhac épouse Didion • 12/9 : Sanith Saoum veuve Phon Y • 15/9 : Roland Coquet • 16/9 : Frédéric Lelièvre • 17/9 : Hervé Le Scao • 19/9 : Jacques Abensour, Madeleine Chaumeton veuve Boulay • 21/9 : Bernard Magna • 23/9 : Thérèse Heuguet • 27/9 : Rade Draskovic • 28/9 : Jacinta Manzano Y Caceres.

REPÈRE ↳ INFORMATIONS

Heures d'ouverture
 de l'Hôtel de ville :

du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et
 13h30 à 19h, et le samedi : 8h30 à 12h.

Pendant les congés scolaires,
 la mairie ferme à 18h.

Le maire et les élus reçoivent sur rendez-vous.

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE DU MAIRE
 LE 1^{er} LUNDI DE CHAQUE MOIS DE 18H À 20H
 TÉL. 01 41 18 19 20.

Les services municipaux sont ouverts
 au public du lundi au vendredi
 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
 (fermeture à 17h le vendredi).
 Certains services assurent une permanence
 le jeudi jusqu'à 19h : Urbanisme et
 aménagement - Enseignement -
 Personnes âgées - Solidarité - Logement -
 Petite enfance - Sports.

Etat civil/Affaires générales :

du lundi au vendredi :
 8h30 à 12h et 13h30 à 18h
 (19h le jeudi et 17h le vendredi)
 et le samedi : 9h à 12h.

Police municipale :

du lundi au vendredi : 8h à 19h
 Tél. 01 41 18 69 32.

Mairie de Suresnes,
 2 rue Carnot
 92150 Suresnes.
 Tél. 01 41 18 19 20
www.ville-suresnes.fr.

La mairie répond à vos questions

Un service de la ville peut-il venir nettoyer ma vitrine taguée ?

Afin de décourager les tagueurs,
 les graffitis sont nettoyés par la ville
 dès leur apparition sur les corbeilles,
 les bancs, etc. Pour participer au maintien
 d'un cadre de vie agréable pour tous,
 n'hésitez pas à remplir et signer une
 décharge qui permettra d'intervenir sur le
 mur de votre propriété ou sur votre vitrine.
 Vous pouvez télécharger cette
 décharge sur le site internet de la ville
www.ville-suresnes.fr (rubrique cadre de
 vie - propreté). Dès réception de
 l'autorisation, le service environnement
 effectuera un ordre de service à son
 prestataire pour intervention et nettoyage
 de votre mur ou de votre vitrine.

SERVICE ENVIRONNEMENT : 01 41 18 17 61.

Je viens d'apprendre que j'ai un cancer, à qui puis-je en parler ?



Pause bien-être
 aux Alizés.

Le cancer est une maladie pour laquelle
 la médecine a réalisé des grands progrès
 en matière de diagnostics et de traitements.
 Cependant, au sortir de l'hôpital, la vie au
 quotidien peut s'avérer difficile pour le
 patient et pour son entourage : fatigue,
 gêne, sentiment de solitude, anxiété,

dépression, problèmes économiques...
 Un bon moral aide à combattre la maladie et
 à accepter les contraintes des traitements.
 A Suresnes, un espace accueil écoute cancer,
 baptisé « Les Alizés », a été créé au Centre
 médical municipal. Dans ce lieu chaleureux,
 des bénévoles et des professionnels
 accueillent tous les jours toute personne
 concernée par cette maladie ainsi que ses
 proches. Aux Alizés, on peut s'informer,
 discuter, participer gratuitement à beaucoup
 d'activités ou tout simplement partager un
 café. Aucun soin médical n'y est pratiqué,
 il y est plutôt question de bien-être physique
 et psychologique, également fondamental.
**« LES ALIZÉS » : CMM BURGOS, 12 RUE CARNOT
 (3E ÉTAGE). DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 12H ET
 DE 13H30 À 18H. TÉL. 01 41 18 18 03.
 N.B. LES ALIZÉS RECHERCHE DES BÉNÉVOLES.
 TÉL. 01 41 18 16 21 OU 16 26.**

En cas de chute de neige, dois-je déblayer devant ma porte ?



© Gettyimages / André Galliant

Les riverains ont l'obligation de balayer la neige et, au besoin, de casser la glace sur
 toute la longueur et toute la largeur du trottoir bordant la propriété qu'ils occupent,
 qu'ils soient propriétaires ou locataires. Cette obligation est également valable pour les
 commerçants. Un petit conseil : pensez à avoir en réserve, surtout pour les maisons
 individuelles, du sel de déneigement (mélange de sable et de sel). Vous pouvez en acheter
 dans les magasins d'outils et matériaux.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, SERVICE ENVIRONNEMENT : 01 41 18 17 61.

POUR SES DIFFÉRENTS SERVICES, LA MAIRIE RECRUTE :

- > Auxiliaires de puériculture
- > Educatrices de jeunes enfants
- > Diplômés du CAP petite enfance
- > Radiologue
- > Manipulateur en radiologie
- > animateurs diplômés
- > Psychomotricienne

- > Policiers municipaux titulaires ou
 lauréats du concours
- > Conducteur de travaux
- > Inspecteur d'hygiène et de sécurité
- > Médecin du travail
- > Acheteur public

Si une offre vous intéresse, vous devez
 adresser lettre de motivation, CV et
 photo à M. le Maire, 2 rue Carnot
 - BP 24 - 92151 Suresnes cedex.
 Les profils de tous les postes proposés
 sont sur le site :
www.ville-suresnes.fr dans la rubrique
 la mairie recrute.

Embarquez gratuitement vers la Cité-Jardins...
 Service Commerce & Artisanat : 01 41 18 17 84
 du 8 au 15 décembre
 Place de la Paix
Le Marché de Noël à Suresnes
 8 jours d'animations

Idées cadeaux, restauration,
 animations, spectacles

du 8 au 15 décembre,
 de 11h à 19h
 les deux samedis jusqu'à 20h30

Renseignements : service Commerce et Artisanat
 Tél. 01 41 18 17 84

Eh bien, maintenant!

»» Les mille élèves du conservatoire viennent de reprendre leurs cours dans de tout nouveaux locaux inaugurés le 28 septembre dernier.

Mercredi 3 octobre, 10 heures, place du Puits d'Amour. Le nouveau conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique accueille depuis seulement deux jours ses élèves apprentis musiciens, chanteurs, danseurs et comédiens. Des parents, un peu en retard, qui déboulent essoufflés dans le hall, des enfants qui cherchent leur salle, étuis et sacoches sous le bras, des professeurs qui comptent leurs élèves. Les lieux sentent encore le neuf. A l'accueil, Micheline et Patricia sont assaillies de questions. Nacer, gardien-régisseur, ne chôme pas non plus et guide parents et enfants désorientés. C'est la rentrée et tout le monde prend ses marques ! Pourtant, élèves, parents, riverains, plus de 2000 personnes se sont rendues, le

29 septembre dernier, à la journée portes ouvertes. Elles ont visiblement été plus attirées par les concerts donnés par les professeurs que par la reconnaissance topographique des lieux... « *Nous sommes un peu perdus*, admet Frédérique, venue accompagner son fils Marceau, 9 ans, pour sa leçon de violon. *C'est une véritable petite ville !* » Dans les larges couloirs, c'est l'effervescence. Les plus jeunes élèves cavalcadent pour rejoindre leurs cours. Des portes s'ouvrent, d'autres se referment. Et puis soudain le brouhaha cesse, ne laissant place qu'aux arpèges, accords et autres gammes qui parviennent à s'échapper des salles. Ça y est, le cœur du conservatoire bat et vit au rythme de ceux qui l'animent. Ce nouvel équipement va ainsi redonner vie à un espace qui était complètement laissé à l'abandon et se détériorait d'année en année, le centre commercial Le Quadrant. La ville l'a racheté au groupe AXA, faisant jouer son droit de préemption, de 2003 à 2005.

Baptisé Georges Gourdet, en hommage au saxophoniste-musicologue, premier directeur du conservatoire de 1971 à 1992, le conservatoire municipal de Suresnes est aujourd'hui bien plus spacieux que l'ancien, précédemment implanté dans le haut de Suresnes. Il offre désormais le double de salles, trente et une pour être exact, dont une salle de musique assistée par ordinateur (MAO) et de musiques actuelles, deux grandes salles de danse (l'une pour la danse classique, l'autre pour la danse contemporaine), quatre salles de piano, une grande salle d'orchestre, quatre salles de travail pour les élèves soucieux de leur voisinage ou désirant répéter avant ou après une leçon ainsi qu'une vaste salle de cours d'art dramatique.

Les salles sont agencées tout autour d'un patio central entièrement vitré qui permet un apport de lumière naturel dans presque toutes les salles. « *C'est grand ici*, s'exclame Paul, 5 ans et demi, *je dois beaucoup tourner en rond pour aller dans ma salle !* » Dans le hall, le petit garçon et son nouveau copain Rayan, qui sortent de leur premier cours d'éveil musical, devisent en attendant leurs parents. Morceau choisi.

Paul : « *Moi je ferai de la contrebasse, ça a l'air sympa. Ça fait des jolis sons. Et toi Rayan ?* » « *Moi ? La guitare. C'est un instrument à cordes, tu vois. Mais tu frotes ta main dessus, alors c'est pas pareil que le violon*... » « *Ah oui, t'as raison !* » Dans ce hall spacieux attendant, dans de confortables fauteuils, des

→ mamans, des papas et quelques grands-parents du mercredi... Des parents qui attendent parfois plusieurs heures sur place. C'est le cas de Patricia, dont les jumeaux n'ont pas cours en même temps, mais qui rentabilise son temps. « Je passe tout mon mercredi matin ici. Mais ce n'est pas grave, j'en profite pour faire mon marché ! » Au mur, un grand écran diffuse des informations liées au conservatoire et un panneau permet d'af-

L'insonorisation représente près d'un tiers du budget.

ficher ses petites annonces (achat ou vente d'un instrument d'occasion, recherche de partitions etc).

« Les élèves comme les professeurs sont ravis, constate l'heureux directeur du conservatoire, Bruno Garlej. Ce nouvel équipement, qui s'inscrit dans la continuité du réaménagement du cœur de ville, est une très belle réalisation artistique et une véritable prouesse technique ». Le projet était complexe car il a dû tenir compte de son imbrication dans des immeubles d'habitation. L'acoustique des salles a donc été particulièrement pensée et soignée. L'insonorisation représente près d'un tiers du budget. « Le nouveau conservatoire va redonner vie au Quadrant, reprend Bruno Garlej. L'esthétique de l'équipement ne laisse pas indifférent. Bien plus spacieux que l'ancien, il offre un réel confort d'utilisation pour les élèves comme pour les professeurs qui disposent désormais chacun de sa propre salle ».

« Moi, Victor, je suis le ré orange »

Dans un couloir, une dizaine d'enfants attend sa leçon de solfège, le nez collé à la vitre colorée de la salle estampillée « solfège ». En transparence, les élèves peuvent voir le groupe précédent sagement assis. Au niveau 2, dans la belle salle de danse classique, quatre petits rats en chaussons rose et tutus se tiennent, droits comme des i, à la barre. Leur professeur dirige chacun de leurs mouvements : « Petit retiré, le pied sur le tibia, attention à la tête ! On regarde l'intérieur de sa main... Trois-quatre, maintenant grands battements ! » A l'étage inférieur, Maël, Renaud, Victor, Lucie, Tom, Nicolas se déchaussent et pénètrent dans l'ancre de Jean-Claude Ménard, professeur d'éveil musical. Gongs, tam-tams, une vraie caverne d'Ali Baba d'instruments à percussions pour découvrir les sons, apprendre les notes et, à terme, choisir son instrument de prédilection. Après un retour au calme au son apaisant du gong, les enfants découvrent aujourd'hui la gamme de do au moyen de tubes en plastique reproduisant chacun une note : « Moi Victor, je suis le ré orange, deuxième note de la gamme de do ! », récite le petit garçon armé d'un tube orange en tapant sur la tête du professeur. « Moi, Lucie, je suis le mi vert, troisième note de la gamme de do ». Et hop, encore un coup sur la tête de Jean-Claude ! « Nous avons mis l'accent sur le développement des pratiques collectives, précise Bruno Garlej. L'Harmonie de Suresnes est désormais ainsi intégrée au sein du conservatoire. Dans ce même esprit, nous avons développé des partenariats avec un big band accueilli en résidence, des associations comme la Maîtrise des Hauts-de-Seine,

L'art de tenir un archet.



© Dan Aurante



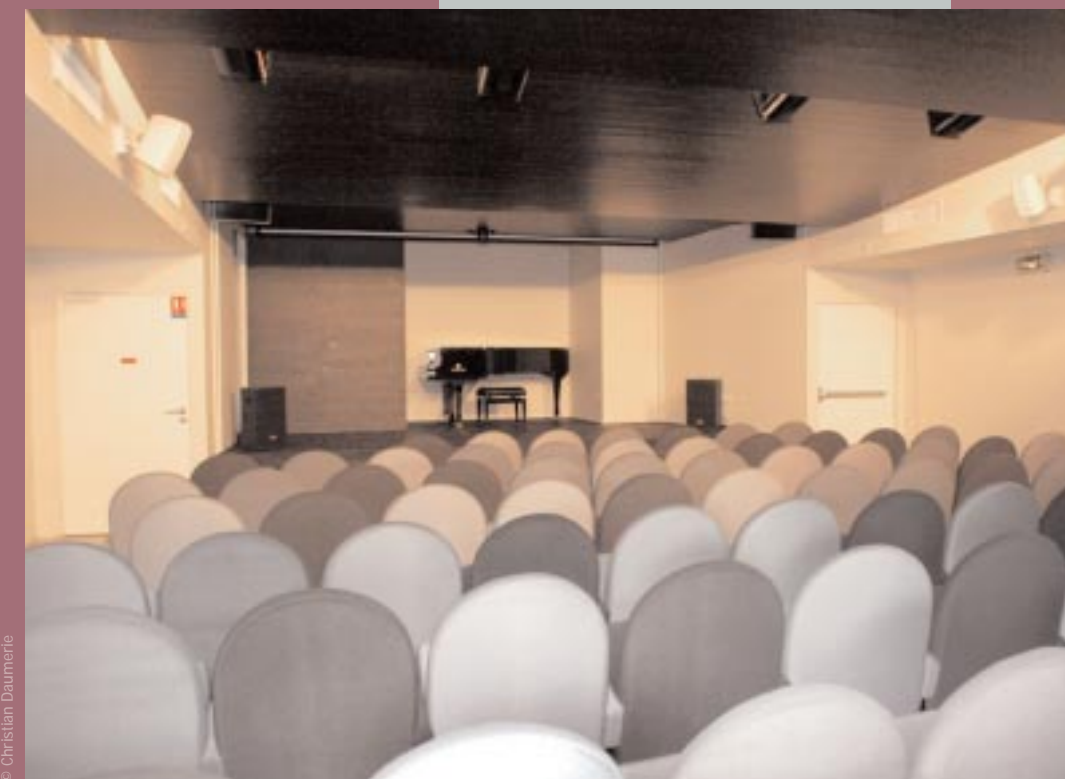
© Dan Aurante

Ci-dessus : Retour au calme au son du gong.

Ci-dessous : Les 102 places de la salle multimédia.

Gospel Hearts, Funny Feet, Suresnes Animation et son Zik studio, les chorales Résonances et l'association des parents d'élèves qui propose des cours de musique et chant du conservatoire pour adultes (tél. 06 03 49 05 09) ». Pour le directeur du conservatoire, la musique n'existe pleinement que si elle est partagée. C'est cette vocation que remplira la salle multimédia baptisée « L'esplanade ». « Le conservatoire ne vit pas replié sur lui-même, confirme Bruno Garlej. Il est ouvert sur la ville et à tous les Suresnois ». Donnant sur l'esplanade des Courtieux, cette salle de 102 places accueillera les auditions et examens du conservatoire mais aussi des concerts et des manifestations, telles que la Fête de la musique. Outre ces fonctions de diffusion et d'enregistrement, cette salle de 230 m² est également équipée des technologies H 323, SIP et IMS (visioconférence sur internet) qui permettent des projections vidéo son stéréo et des visioconférences avec traduction simultanée (cabine de traduction comprenant deux pupitres). Elle est proposée à la location aux entreprises, associations, organismes de formation, particuliers... De tels équipements laissent présager de bien mélodieux moments.

© Christian Daumerle



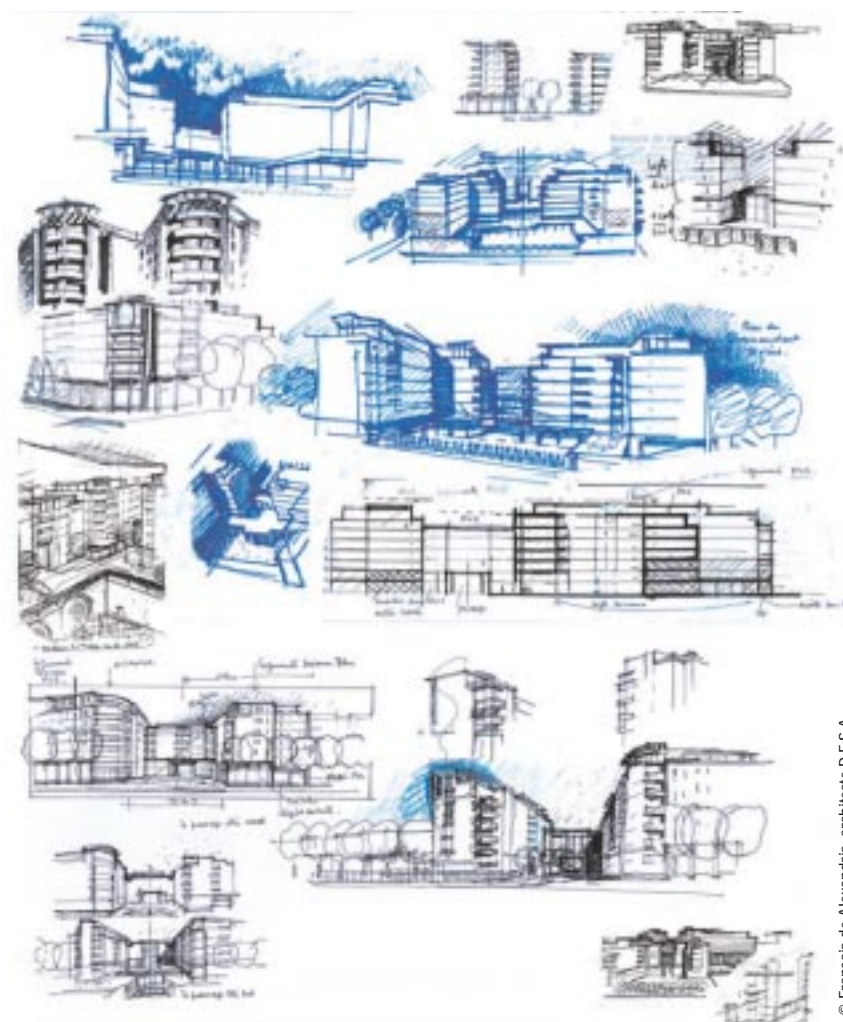
FICHE TECHNIQUE

- Surface : 1850 m² sur deux niveaux
- 31 salles de cours et la salle multimédia de 102 places (L'esplanade)
 - 1130 élèves
 - 21 disciplines individuelles
 - 20 disciplines collectives
 - 480 heures d'enseignement hebdomadaire
 - 40 professeurs diplômés

Disciplines enseignées : Aide à la création, alto, art dramatique, atelier jazz-big band, chant classique, chant variétés et jazz, chorale enfants, chorale adultes (qui cherche des voix d'hommes), clarinette, composition, contrebasse, cor, danse classique, danse moderne, ensemble à vents, éveil musical, formation musicale, flûte à bec, flûte traversière, guitare, harpe, hautbois, musique assistée par ordinateur (MAO), orchestre à cordes, orchestre symphonique, orchestre de flûtes, orchestre d'harmonie, orgue, percussions-batterie, piano, piano-jazz, saxophone, solfège rythmique, synthétiseur, trompette, violon, violoncelle.

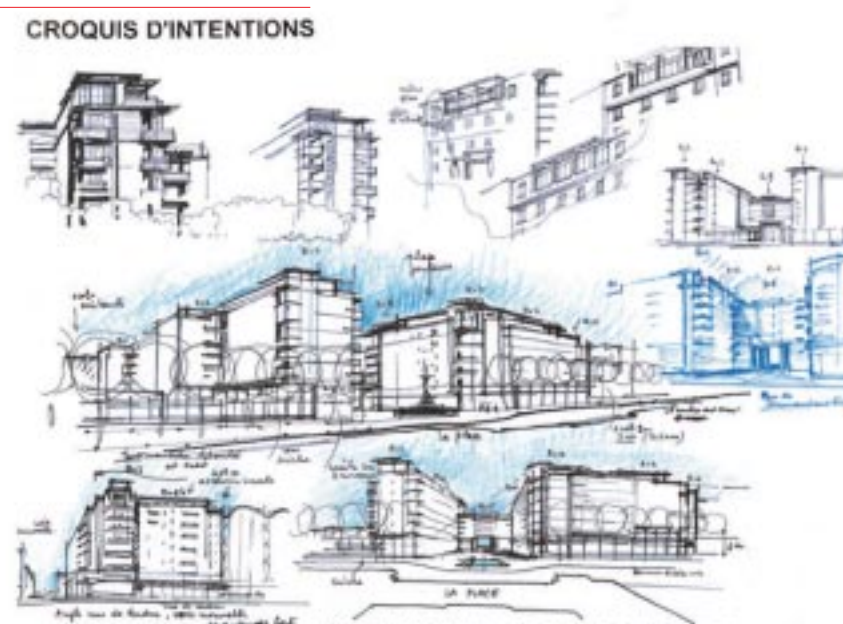
Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique Georges Gourdet :
1 place du Puits d'Amour. Tél. 01 47 72 58 61.
Email : conservatoire@ville-suresnes.fr
L'esplanade (salle multimédia) : 1 bis esplanade des Courtieux. Rens. 01 41 18 19 42.

➤➤➤ A la suite du départ des imprimeries Axa, situées rue Sentou et du Commandant Rivière, la ville de Suresnes a saisi l'opportunité de réaliser sur cet îlot de près de 32 000m² une opération d'aménagement à dominante résidentielle, privilégiant qualité urbaine et forte exigence architecturale et environnementale.



© François de Alexandris, architecte D.E.S.A.

RECHERCHES ARCHITECTURALES SUR LA THÉMATIQUE DES ANNÉES TRENTE.



Naissance d'un nouveau quartier

Issu de l'industrialisation des bords de Seine du début du siècle, ce quartier est historiquement marqué par une occupation mixte d'activités devenues aujourd'hui majoritairement tertiaires. Ce site, à vocation industrielle, est actuellement en rupture totale avec l'ensemble du tissu urbain environnant. La requalification de cet îlot répondra aux objectifs de mixité sociale et aux préoccupations environnementales du schéma directeur de la région Ile-de-France qui préconise la diversité de l'offre de logements. Ainsi, à l'issue de la concertation publique engagée de décembre 2006 à septembre 2007, le Conseil municipal du 27 septembre 2007 a adopté à l'unanimité la création de la Zac Rivière Seine. La Zac "Rivière Seine" donne l'opportunité à la ville de Suresnes de poursuivre les actions engagées en matière de diversité de l'habitat. Le projet d'aménagement développera une offre résidentielle de qualité favorisant la mixité sociale. 28 000 m² seront consacrés à du logement en accession à la propriété, 12 000 m² à du logement social en locatif et en accession à la propriété, soit un total d'environ 550 logements dont 30% de logements sociaux.

La Zac va générer un apport de population d'environ 1 300 personnes. Afin de répondre aux attentes de ces nouveaux résidents, une école composée de 10 classes sera réalisée ainsi qu'une crèche multi-accueil d'une capacité de 60 berceaux. Ce dernier équipement sera entièrement financé par l'aménageur et l'école à hauteur de 60%. Ces deux équipements publics seront situés en rez-de-chaussée et accessibles facilement à tous les usagers. Par

ZAC RIVIERE SEINE



environnementale et de performance énergétique, mis en valeur par des espaces publics et privés de qualité. Des espaces de promenades et de jardins seront ouverts à la population du quartier. La rue Sentou deviendra une promenade verte de 200 m de long sur 14 de large. Au cœur de la Zac,

une place de 900 m² sera organisée autour d'une fontaine disposée en son centre, et prolongée d'un square public intérieur de 700 m². Une aire de jeux pour enfants sera aménagée. La ville de Suresnes entend développer une démarche exemplaire de développement durable, notamment en matière de maîtrise de la consommation de l'énergie, de la gestion de l'eau et de la réduction des nuisances. Ainsi les constructions respecteront les "cibles" HQE (Haute Qualité Environnementale), recommandations visant à édifier des constructions performantes sur le plan énergétique contribuant ainsi à réduire les consommations donc la production de gaz à effet de serre. D'autre part l'approche environnementale sera également déclinée à l'échelle du quartier, par des aménagements publics de qualité intégrant la gestion des eaux pluviales et le programme de circulations douces développées par la municipalité.

Le projet a été présenté dans le cadre d'une exposition publique présentée jusqu'au 7 septembre dans le hall de la mairie. L'offre de logements et

d'équipements publics a rencontré l'adhésion de la population. Une adaptation du Plan d'Occupation des Sols étant nécessaire, une enquête publique aura lieu prochainement. Renseignements : Service Urbanisme, 61 rue Carnot. tél. 01 41 18 17 47.



Une rampe d'accès... inaccessible.



Le grand saut.

L'accessibilité, notre affaire à

TOUS



Ce qu'il ne faut pas faire avec un véhicule ou des poubelles

Je veux avoir la même liberté que les valides ». Eric Cotard, silhouette familière de la Cité-jardins, contraint d'avancer en fauteuil roulant, veut, comme tout un chacun, acheter son pain, retirer de l'argent, utiliser les services publics, sans que l'énergie d'une journée soit brûlée en quelques minutes. Trop souvent encore, il doit jouer des muscles pour arriver à ses fins. Longtemps milieu hostile pour les personnes handicapées, les villes du XXI^e siècle apprennent à devenir « accessibles ». A Suresnes, depuis la signature de la Charte Ville Handicap en 2001, de nombreux travaux ont été réalisés pour faciliter la vie quotidienne. Les trottoirs ont été abaissés pour permettre l'accès aux passages

» Depuis la signature de la Charte Ville Handicap, Suresnes s'engage en faveur des personnes handicapées. Cette intervention est essentielle en matière d'accessibilité, mais n'est efficace que si chaque citoyen adopte de bonnes pratiques.

piétons. Des ajustements sont encore nécessaires car le moindre centimètre compte. Un accotement supérieur à 2 centimètres et la personne en fauteuil devra bander les muscles de ses bras pour parvenir à hisser son fauteuil ou le retenir de débouler sur la chaussée. Un effort qui, répété plusieurs fois par jour, peut se révéler usant. Les indispensables feux sonores et bandes podotactiles ont été installés au niveau des passages piétons. Véronique est aveugle. Sa chienne Nervine l'accompagne dans ses déplacements. Elle est plutôt satisfaite et enthousiaste : « la

ville a fait beaucoup d'efforts, je peux traverser Suresnes à pied si j'en ai besoin ». Eric et Véronique ont participé à l'étude qui a permis d'engager ces travaux. Il est membre de l'Association des Paralysés de France, elle est administrateur de Cécile Sala. Ils font tous deux partie de la commission communale pour l'accessibilité. Ensemble, ils ont arpenté les rues de Suresnes. Ils ont pointé les problèmes et proposé des solutions. Un bon nombre a été mis en œuvre et un guide de l'accessibilité a été édité. Tous les lieux publics accessibles aux personnes handicapées y sont recensés.

Ce processus a été rendu possible dès 2001 grâce au travail de la Coordination Handicap et des associations (Association des Paralysés de France, Cécile Sala, Unafam, Association des parents d'enfants inadaptés) qui ont élaboré la Charte Ville Handi-

cap. Celle-ci vise à l'amélioration des équilibres sociaux dans la cité, des conditions de vie et de la qualité d'accueil pour tous. Elle avait permis d'engager un certain nombre de travaux. Ainsi, en 2005, lors de l'adoption de la loi obligeant les collectivités de plus de 5000 habitants à créer une commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées, Suresnes est déjà dans le mouvement. « Avec cette loi, explique Aurélie Noger, responsable de la Coordination Handicap, les villes ont dix ans pour se rendre accessibles. Une des priorités pour 2007/2008, c'est un état des lieux de l'accessibilité des logements et des commerces ».

Jusqu'à présent, la commission communale pour l'accessibilité s'est intéressée au domaine public. Mais ce dernier, malgré les améliorations accomplies, est parfois difficilement praticable. Véronique et Eric sont d'accord sur une chose. Le plus « gênant » pour elle, le plus « galère » pour lui, c'est ce que Véronique appelle poliment les « incivilités », et Eric plus simplement « la bêtise ». Pour mieux prendre conscience de ces difficultés, une petite escapade en compagnie de Véronique et Eric s'impose. Et nous ne pouvons contester le flagrant délit. Chemin des Roses, en passant près d'un jardin, le visage de Véronique est fouetté par une branche d'arbre qui dépasse de la clôture. Plutôt désagréable, carrément rageant quand cela se reproduit. Pour Eric, en fauteuil, les désagréments sont encore plus nombreux, même s'il reconnaît que le comportement de ses concitoyens s'est manifestement amélioré : « Il y a une prise de conscience croissante. Les gens se garent de moins en moins sur les passages piétons, sur les places réservées aux personnes handicapées. Il faut les informer encore et encore, pour qu'ils acquièrent les bons réflexes ».

Alors, voici une liste, non exhaustive, des petits gestes et oublis qui peuvent gâcher la vie en ville des personnes handicapées :

- Laisser des branches envahir le trottoir.
 - Voitures et deux-roues garés sur le trottoir ou sur les passages piétons.
 - Poubelles au milieu du trottoir.
 - Crottes de chien sur le trottoir.
 - Se garer sur une place réservée aux personnes handicapées (GIG / GIC).
 - Sortir les encombrants trop tôt.
 - Ascenseurs publics utilisés comme urinoirs.
 - Les travaux des particuliers qui débordent sur les trottoirs et la chaussée.
- Bref, gardons les trottoirs propres et dégagés.

COORDINATION HANDICAP : 7 rue du Mont-Valérien, tél. 01 41 18 69 90 / 69 91.

»»» Avec la 3^e édition de « Ti coup d'œil sou Haïti », Suresnes prolonge son invitation à la découverte d'Haïti, où la ville s'implique auprès de la ville de Cap-Haïtien. Cette année : pleins feux sur le vodou, du 20 novembre au 8 décembre.

Vous avez dit vodou ?



Fer déouapé de Juste



Fer déouapé de Georges Liataud.

Vodou, connu et inconnu.

Un terme chargé de fantasmes et d'images. On pense poupées piquées d'aiguilles, zombis déguignillés, poules égorgées.

Mais en sait-on plus ? Eh bien non ! Pour remédier à ces lacunes, ô combien inexcusables, dans le cadre de la Semaine de la

Solidarité internationale qui se déroule du 21 au 24 novembre, Suresnes propose, du 21 novembre au 8 décembre, à la médiathèque, l'exposition « A la découverte du vodou, culture et religion ». Cette exposition est réalisée par Dimitri Béchacq, doctorant en anthropologie sociale à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess).

Le vodou est avant tout une religion, et, pour Dimitri Bechacq, c'est « une religion, une philosophie, une vision du monde, des pratiques thérapeutiques, une façon d'être avec les autres et avec le monde qui nous entoure ». D'abord interdit et persécuté par les colons puis instrumentalisé par les Duvalier père et fils, le vodou est longtemps resté un culte clandestin. En France, les scientifiques sont peu nombreux à s'intéresser au sujet, si bien qu'il reste beaucoup d'inconnues. On peut considérer que tous les Haïtiens croient au vodou, mais qu'il existe des niveaux de pratique et de croyance très variés.

A l'origine, il y a le *vodun* (puissance invisible, redoutable et mystérieuse capable d'intervenir dans la société humaine), un culte animiste de l'ancien royaume du Dahomey (Afrique de l'Ouest). Aujourd'hui, il est encore répandu au Bénin et au Togo. A partir du XVII^e siècle, partout où il y a des esclaves, les cultes africains resurgissent. On retrouve le vodou en Haïti, ainsi qu'à Cuba, aux Antilles, au Brésil et aux Etats-Unis, en Louisiane surtout. Source de communion spirituelle et sociale, le vodou est peu à peu devenu un outil de cohésion puis un moyen de résistance à l'esclavage. C'est d'ailleurs lors d'une cérémonie devenue célèbre, dite du

Drapeau de cérémonie brodé de paillettes, "Marasa" par Maxon.



« Bois Caïman », que fut prêté le serment qui donna lieu à la première grande insurrection en Haïti, en 1791.

Il y a dans le vodou un panthéon d'esprits, les *lwa*. Ils sont parmi nous mais invisibles, présents dans la nature : dans les arbres, les rivières, les montagnes, l'air, l'eau, le feu. Parmi les principaux *lwa*, Papa Legba, le premier à être invoqué lors des cérémonies, fait office d'intermédiaire. Baron Samedi est le chef des *Gédé*, les *lwa* de la mort, célébrés les deux premiers jours de novembre (le calendrier vodou est souvent calqué sur le calendrier de l'église catholique). « Les *lwa* assurent la continuité entre les vivants et les morts, la stabilité et la survie de la famille, ils sont responsables de la fécondité et de la santé,

procurent richesses matérielles et spirituelles », explique Laënnec Hurbon, chercheur au CNRS et auteur des *Mystères du vaudou*. « Ils sont tantôt bons et tantôt mauvais » et sont représentés par des symboles : les *vèvè*. Les cérémonies ont lieu dans un temple et sont dirigées par un prêtre.

L'art tient une grande place. Ce qui est devenu l'art vodou, était à la base des objets de culte : vases, drapeaux, bouteilles, paquets

magiques, poupées. Ces objets étaient destinés à capter les esprits. Ils ont évolué pour satisfaire des collectionneurs américains friands d'art populaire. Les prêtres et les prêtresses créent des objets destinés au culte, comme les drapeaux, et sont considérés comme des artistes. Des artistes créent des objets dont l'intérêt est purement esthétique, c'est le cas des fers déouapés. L'exposition sera illustrée par l'un deux, Pasko. Le vodou est donc une véritable religion avec ses codes, ses rites, ses lieux, ses saints, ses « ministres du culte ». Les rumeurs qui l'entourent sont en partie fondées. Oui, il existe des pratiques magiques. Oui, des animaux sont sacrifiés. Mais non, les cérémonies ne sont pas des orgies. Le vodou a été diabolisé par les colons et leurs églises (catholique et protestante) et n'oublions pas qu'il fut un temps où les Noirs n'étaient pas reconnus en tant qu'êtres humains, où leurs cultures et leurs traditions étaient tant bien que mal réduites à néant. Pour Dimitri Béchacq, « la rationalité occidentale s'accorde mal du caractère incontrôlable et méconnu du vodou ». Pour mettre un peu de lumière sur cette religion lointaine et exotique, allez jeter un « ti coup d'œil sou » cette expo !

traditions étaient tant bien que mal réduites à néant. Pour Dimitri Béchacq, « la rationalité occidentale s'accorde mal du caractère incontrôlable et méconnu du vodou ». Pour mettre un peu de lumière sur cette religion lointaine et exotique, allez jeter un « ti coup d'œil sou » cette expo !

A LIRE : Laënnec Hurbon, Les mystères du vaudou, Découvertes Gallimard. Disponible à la médiathèque et dans toutes ses antennes.

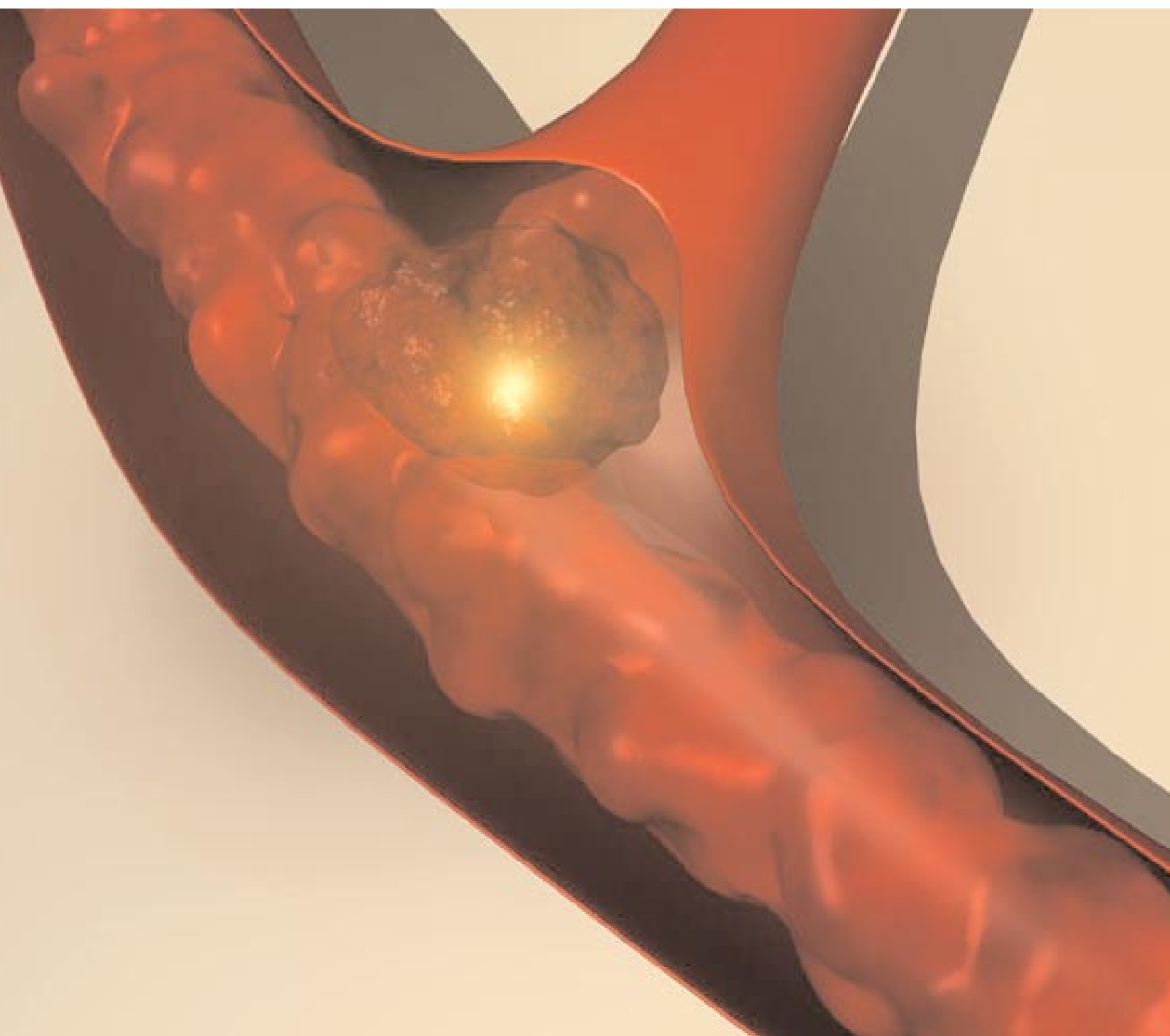
Autour de cette exposition, seront présentées des œuvres d'artistes haïtiens, et la correspondance entre des écoliers de Suresnes et de l'Ecole française du Cap. Les 21 et 24 novembre, des ateliers seront proposés aux enfants. Programme détaillé sur www.ville-suresnes.fr et dans tous les lieux publics.

L'AVC

vaincre la fatalité

Page de droite :
Le cerveau, organe essentiel de la pensée, de la sensation et du mouvement, vu par IRM.

Ci-dessous :
Accident vasculaire cérébral ischémique : un caillot bloque une artère, une partie du cerveau n'est plus oxygénée et risque de mourir.

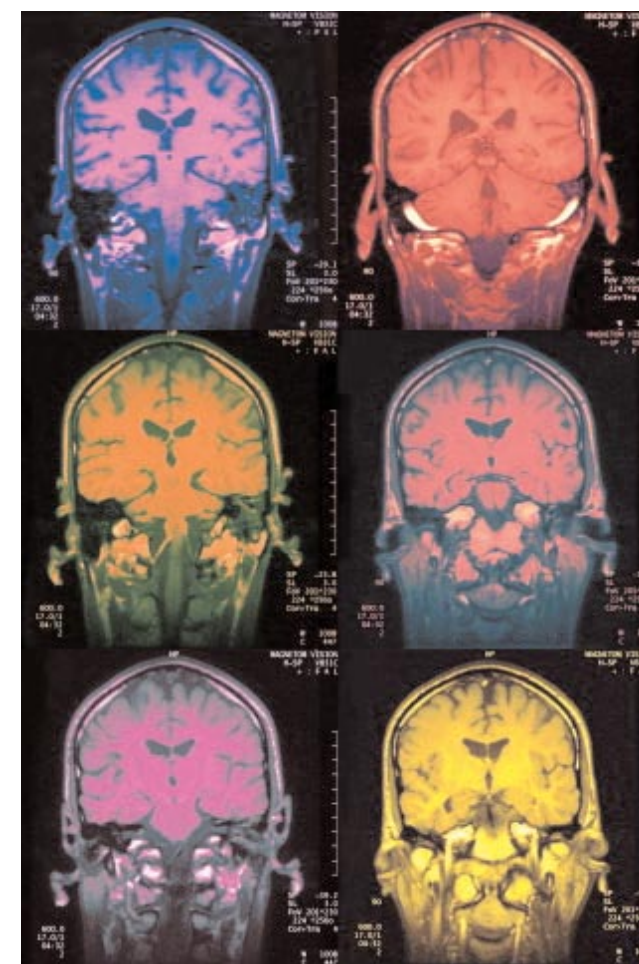


»» Le service de neurologie de l'hôpital Foch, créé il y a presque 30 ans, est aujourd'hui le seul des Hauts-de-Seine. En mai dernier, il s'est doté d'un outil supplémentaire pour la prise en charge des accidents vasculaires cérébraux, l'unité neurovasculaire.

Environ 150 000 personnes sont touchées par un accident vasculaire cérébral (AVC) chaque année en France, dont 1 500 dans le département. L'association France-AVC, qui vient en aide aux patients et à leurs familles, estime qu'après un AVC, 1 personne sur 5 décède dans le mois qui suit, les 3/4 des survivants en gardent des séquelles définitives et 1/3 devient dépendant. Pour limiter ces séquelles, une prise en charge spécifique et rapide de la personne victime d'un AVC est essentielle. Pour répondre à cet impératif, le service de neurologie de l'hôpital Foch s'est doté en mai dernier d'une unité neuromusculaire (UNV) et devient ainsi l'un des rares centres en France à en disposer. En 2006, seulement 18 % d'entre eux étaient hospitalisés dans de telles unités, selon un rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé (Opeps).

« L'AVC frappe de deux manières, explique le docteur Philippe Graveleau, chef du service de neurologie. Dans 80% des cas, une artère se bouche (ischémie cérébrale). Une partie du tissu cérébral ne reçoit plus d'oxygène et risque de mourir. Dans les 20% d'autres cas, la rupture d'un vaisseau

entraîne une hémorragie. » On parle communément d'une « attaque », en raison de son caractère brutal et inattendu. Les effets de cette « attaque » sont très souvent dévastateurs, car les cellules cérébrales mortes ne sont pas remplacées. Les accidents vasculaires cérébraux sont la troisième cause de mortalité et la première cause de handicap physique acquis, ils représentent pour l'Opeps un « problème majeur de santé publique ». « Entre la guérison et le décès, précise le Dr Graveleau, il y a tout un éventail de situations. C'est à ce niveau que la prise en charge intervient. » Selon les rapporteurs de l'Opeps, « l'hospitalisation d'un patient dans une unité spécialisée s'accompagne d'une diminution relative du risque de décès ou d'invalidité de l'ordre de 20 % ». S'il faut une seule bonne raison pour expliquer l'ouverture d'une UNV à Foch, la voilà. « Nous prenions déjà en charge les patients victimes d'AVC, ajoute le chef du



service de neurologie, environ 250 par an, mais l'existence d'une unité spécifique permet de dispenser des soins plus efficaces, par une équipe formée et expérimentée. » Opérationnelle depuis mai 2007, l'UNV comprend 4 lits de soins intensifs qui accueillent les victimes d'AVC dans les 48 premières heures et 12 lits dédiés au sein du service de neurologie, où les patients restent en moyenne 11 jours. Les AVC sont pris en charge 24h sur 24 et 7 jours sur 7, en provenance soit du service des urgences

Inauguration à l'hôpital Foch

Ci-contre : Ph. Cottard, G. Dominjon, C. Dupuy et le docteur Tainturier, chef de service de médecine nucléaire.

→ de l'hôpital Foch, soit d'autres services d'urgences des Hauts-de-Seine ou adressés par le Samu ou les pompiers. Le malade est initialement admis dans l'unité de soins intensifs pour un traitement et une surveillance rapprochée. Pendant les 48 premières heures, une aggravation ou des complications peuvent intervenir et doivent être dépistées et traitées. Des constantes sont vérifiées de manière continue : fréquence cardiaque, saturation en oxygène, pression artérielle. C'est aussi dans les seules UNV que peut être administré l'unique traitement à visée curative pour les AVC ischémiques, la thrombolyse. Son utilisation est très codifiée, et il doit être administré dans les 3 heures qui suivent l'accident.

L'évolution de l'état du patient dépend donc de la rapidité de la prise en charge, de la qualité du diagnostic et aussi, insiste le Dr Philippe Gravelleau, « de la qualité des soins. Et la qualité des soins, c'est la qualité du personnel : infirmières et aides-soignantes. C'est aussi la précocité de la prise en charge par les kinésithérapeutes et, si nécessaire, les orthophonistes ». Dans les jours qui suivent un AVC, le malade est extrêmement vulnérable et son état peut rapidement s'aggraver. Isabelle Le Corre, surveillante du service de neurologie, supervise et coordonne le travail des infirmières et des aides-soignantes qui s'activent au chevet des hospitalisés. Elle aussi rend hommage à son équipe : « La prise en charge est remarquable. Les soignants sont d'une grande disponibilité et à l'écoute de leurs patients. Cette prise en charge est éprouvante physiquement et moralement. » Brutalement, leurs patients peuvent avoir perdu l'usage de certains membres et parfois de la parole, « c'est extrêmement difficile pour eux. Pour leur famille aussi ». Les soignants sont chargés de les manipuler très souvent, de les alimenter, les laver, leur apporter des soins et leur parler, même si tous ne répondent pas.

La création d'une UNV a permis une réflexion profonde sur l'amélioration de la prise en charge, de la coordination en amont (avec les pompiers et les urgences) et en aval (pour le retour à domicile, la convalescence ou la rééducation). L'essentiel de l'effort porte sur la formation : le per-

Le 9 octobre dernier, plus de 300 personnes ont assisté à l'inauguration d'un nouvel outil d'imagerie, le tep-scanner. A cette occasion, Georges Dominjon, président de la Fondation Foch, a remis un chèque de 652 000 euros à Philippe Cottard, directeur de l'établissement, soit la moitié du coût de ce nouvel appareil. Le Conseil municipal de Suresnes a par ailleurs, et



pour la première fois, accordé par un vote à l'unanimité un don de 50 000 euros pour participer à cet investissement. Le tep-scanner, dont bénéficieront 1 500 à 2 000 malades du cancer par an, permet de localiser avec précision les tumeurs, d'en faire un bilan précis à un stade précoce. Ainsi, les médecins disposeront de plus d'informations pour définir la meilleure stratégie thérapeutique.

Cette acquisition fait partie des nombreux efforts entrepris par l'hôpital Foch et la Fondation Foch pour se reconstruire et se rééquiper. Des efforts payants, puisque cette année, l'établissement est classé numéro 4 des grands hôpitaux dans la lutte contre les maladies nosocomiales.

A cette occasion, le maire de Suresnes, Christian Dupuy, qui siège au Conseil d'administration de l'hôpital en tant que représentant du Conseil général, a annoncé le remplacement de Francis Prévost, représentant le Maire, par le docteur Aline Béjean-Lebuisson, conseillère municipale.

sonnel est formé tout au long de l'année, par des neurologues et par tous les spécialistes qui interviennent dans la prise en charge (orthophonistes, diététiciens...).

La prévention, une étape indispensable

L'équipe soignante fait aussi de la prévention, qui est aujourd'hui le meilleur traitement. La prévention principale consiste à influencer sur les facteurs de risque. L'hypertension artérielle, le tabagisme, l'hypercholestérolémie, le diabète, l'obésité, la sédentarité sont autant d'éléments, qui, cumulés, augmentent la menace. Par ailleurs, même si l'attaque est brutale, il y a des signes précurseurs, dus à un accident ischémique transitoire. Il faut les connaître pour les identifier et être en mesure de réagir. Car ces signes permettent d'éviter l'AVC. Un symptôme, même de courte durée et de faible intensité, doit conduire aux urgences ou à téléphoner au 15. Faiblesse ou paralysie d'un bras, d'une jambe, du visage, difficulté à parler, trouble de la vision, sont de véritables sonnettes d'alarme. Même passagers,

ils précèdent souvent de quelques heures, quelques jours ou quelques semaines l'AVC. Toute suspicion d'AVC nécessite une consultation médicale en urgence ou l'appel téléphonique immédiat du centre 15 (pompiers et Samu) pour assurer le transport du patient vers un service hospitalier compétent.

Le 15 novembre, la société française neurovasculaire, composée de neurologues et qui a pour objectif d'améliorer la prise en charge des AVC, organise la première journée nationale de l'urgence vasculaire pour le grand public, avec la Société française de cardiologie, la Société française de médecine d'urgence, la Fédération française de cardiologie, la Croix-Rouge, France AVC, l'association des aphasiques et le ministère de la Santé.

PLUS D'INFOS SUR :

www.sfnv-france.com

www.franceavc.com

Pour la journée du 15 novembre, un téléphone : 01 41 34 18 48.

Au cœur de la Cité-jardins, marché Caron, les jeunes Suresnois testent leurs compétences sportives.



© Hervé Boutet

l'athlétisme au cœur de la cité

»»» *Urban athlé* a réuni 250 jeunes à Suresnes en présence de la championne du monde Muriel Hurtis.

Grenoble, Evreux, Trappes, Nice, Marseille, Val-de-Reuil, Chambéry et bien d'autres villes françaises sont programmées pour accueillir Urban Athlé en 2007. Une manifestation qui parcourt le pays et suscite à l'évidence, d'année en année, un enthousiasme croissant. Et l'étape suresnoise a confirmé la règle, avec 250 jeunes qui se sont retrouvés sur l'esplanade du marché Caron pour participer à cette journée placée sous le signe de l'athlétisme. Imaginé par Renaud Longuère - entraîneur de Ladji Doucouré (double champion du monde du 110 m haies et relais 4 x 100 m) - Urban Athlé ambitionne de donner une chance à des talents d'émerger dans l'athlétisme, et pourquoi pas d'intégrer un jour l'équipe de France. Il s'agit d'inciter les jeunes à pratiquer en club, où ils découvriront les valeurs cardinales de l'athlétisme : le sens de l'effort, la connaissance de soi, le respect de l'autre et des règles, et, last but not least, le plaisir de pratiquer. Concrètement, la journée est organisée par la Fédération Française d'Athlétisme, en relation avec le Conseil général et un club d'athlétisme local, avec le soutien financier d'Adidas et de la Caisse d'épargne (installation, tee shirts, lots, etc.). A Suresnes, ce sont les White Harriers (dirigé par Claude Mondet) qui étaient de la partie, une quinzaine de bénévoles du club se chargeant de l'organisation. Xavier Iacovelli, vice-président des White, se félicite de l'initiative. « Cela permet de déplacer l'activité sportive du stade vers la cité, afin de sensibiliser le plus de monde possible. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes installés devant le marché. Et puis cela peut être l'occasion de repérer de jeunes talents susceptibles de rejoindre le club ».

Quatre ateliers sportifs étaient programmés à partir des fondamentaux que sont la course (30 mètres départ lancé et parcours de

500 mètres), le lancer (médecine-ball) et enfin le saut, avec une épreuve de Pentabond (enchaînement de 5 bonds après une course d'élan). Conçu également pour dynamiser les liens avec les mondes scolaires et associatifs, afin de renforcer la place de l'athlétisme dans ces milieux, Urban Athlé a accueilli des groupes du centre aéré de Suresnes et de Nanterre, et a mobilisé essentiellement les collèves - notamment Henri Sellier, largement représenté en raison de sa proximité. Si la participation des institutions peut encore être améliorée lors des prochaines éditions, le bilan général reste néanmoins satisfaisant, les ateliers n'ayant pas désempli de la journée. Programmée à l'origine pour les élèves des collèves, les organisateurs ont d'ailleurs assoupli les règles pour accueillir finalement les plus jeunes, arrivés en masse dans l'après-midi à la suite de leurs aînés.

Côté détection locale, le bilan est plutôt encourageant. « Nous avons évidemment repéré des jeunes, souligne Xavier Iacovelli. Ceux qui ont remporté les épreuves, mais d'autres également, qui présentent de réelles dispositions et pourraient progresser en intégrant l'école d'athlétisme. Cette structure compte aujourd'hui une soixantaine de jeunes ; nous devons la développer en accueillant un jeune public, dès l'âge de 6 ans ».

Séquence émotion et cerise sur le gâteau pour tous les participants, Muriel Hurtis (championne du monde du relais 4x100 en 2003), marraine de l'opération, s'est livrée à une séance de dédicace et



Muriel Hurtis dédicace les chaussures des futurs champions.

a répondu aux questions des champions en herbe. Un essai remarquable, qui devrait être transformé dès l'an prochain avec la reconduction de l'événement.

White Harriers / Stade Maurice Hubert
21 avenue Maistrasse 92500 Rueil-Malmaison,
tél. 06 18 06 54 69 / <http://whiteharriers.athle.org>

→ Volley-ball

Le SVBC sur de nouveaux rails



© Hervé Boulet

Les dirigeants du Suresnes Volley Ball Club ont décidé de mettre les bouchées doubles pour répondre aux attentes de tous les publics, comme l'explique Michaël Venet, secrétaire du club : « La pratique loisir est très importante. Nous y sommes très sensibles et nous souhaitons la développer. Mais nous souhaitons également faire de cette association un véritable club sportif représentant la ville de Suresnes. Pour cela, il faut que l'on constitue des équipes de jeunes, dès l'âge de 8

ans, que l'équipe senior évolue à court terme en Départementale 1, et qu'une équipe féminine senior évolue dans un championnat de la Fédération française de volley-ball ».

Un vrai club sportif, en quelque sorte. Et pour réaliser ces objectifs, l'équipe en place accueille évidemment tous ceux qui souhaitent pratiquer ce sport particulièrement spectaculaire et ludique.

Rens. : 06 07 16 47 30 / 06 23 40 41 50 ou www.suresnesvolley.com

Karaté Club de Suresnes

Art martiaux et gym-fitness

Champion d'Europe de karaté dans sa première jeunesse, Pierre Blot a fondé le Karaté Club de Suresnes en 1984, un club qui regroupe aujourd'hui des activités multiples. Pivotal et vitrine du



© C. Daumerie

club, le karaté est aujourd'hui coaché par Pierre Blot (7^e dan) et Pascal Pinault (2^e dan) ; la section compte 120 licenciés qui viennent de se distinguer à nouveau lors du dernier challenge des Hauts-de-Seine (Colombes), le club ayant remporté le trophée général, prenant en compte les résultats globaux, des poussins aux adultes, kata et combat confondus. Parmi les autres arts martiaux et sports de combat enseignés, on trouve le judo enfant et le ju-jitsu (self-

défense à partir de 14 ans), sous la houlette de Fabien Dozière (2^e dan), et de la boxe loisir (poing-pied) avec Romain Rio, également professeur de musculation et préparateur physique. Cette

dernière discipline a particulièrement le vent en poupe depuis quelques années, notamment avec un engouement croissant de la part des femmes. L'ensemble des adhérents du club ont accès à toute une gamme d'équipements de culture physique et l'activité gym-fitness délivre une palette de cours de remise en forme : abdo-fessiers, stretching, body-barre, step, cardio, etc.

K.C. Fitness Club Suresnes / 53, rue Merlin de Thionville / 01 45 06 44 44 / www.kcfitnessclubsuresnes.com

Arts martiaux

La magie de la capoeira

L'association Urban sul da Baya vient d'être fondée par Romain Gasnier, président, Cécile Guadin, trésorière, Johnathan Ntoula, communication, et Mumia Preta, professeur. Elle accueille tous ceux et celles qui souhaitent s'initier à la magie de la capoeira, salle associative du gymnase du Belvédère. La capoeira ? Un art martial brésilien qui puise ses racines dans les méthodes de combat et les danses des peuples africains du temps de l'esclavage au Brésil, une activité physique complète qui développe force, souplesse, équilibre et coordination, un jeu qui laisse une large place à l'improvisation, une lutte où le corps devient une arme redoutable, une chorégraphie sur fond musical où l'élégance guide les mouvements aériens et acrobatiques - qui ont inspiré le break dance dans les années 70. Difficile de résister à la tentation, non ? Rens. : 06 15 78 80 58.

Sport scolaire

L'Ecole de sport fait sa rentrée

L'IMEPS propose aux jeunes de 4 à 12 ans de s'initier à des activités sportives. En période scolaire, les mercredis ou les samedis matin, les jeunes choisissent une activité, encadrée par des éducateurs diplômés, qu'ils vont pratiquer pendant des cycles allant de quelques semaines à un trimestre, en fonction de leur âge (4-6 ans et 7-12 ans). Il reste encore quelques places, c'est le moment d'en profiter. Rens. : 01 41 18 15 47 / 06 07 66 15 51.

Loisirs

Faites du sport !

Vous souhaitez pratiquer un sport collectif ou un sport individuel, dans une optique loisir ou compétition ? Suresnes compte 55 associations sportives et couvre une très large palette de disciplines. A noter : la plupart des clubs vous offrent la possibilité de participer à quelques cours avant de vous engager. Par ailleurs, l'opération « Parcs-courons les Hauts-de-Seine » est un programme sportif gratuit, organisé par le Conseil général dans huit parcs du département entre septembre et juin.

Rens. : 01 41 18 15 29 / www.ville-suresnes.fr

»»» A la tête de l'Olympia durant 46 ans, Jean-Michel Boris passe de l'autre côté du rideau avec ses derniers coups de cœur qu'il présentera dans la pure tradition du music-hall, les 16 et 17 novembre.

Après un demi-siècle à l'Olympia, Jean-Michel Boris est aujourd'hui une légende vivante du showbiz et le gamin de Bordeaux ne se doutait pas qu'un jour il tutoierait les plus célèbres noms du monde du spectacle et consacrerait tout son talent à lancer des figures inconnues du grand public. Tout commence au cours de l'été 1954, lorsqu'il rencontre Bruno Coquatrix - marié à la sœur de son père -, qui vient d'ouvrir une salle de spectacles six mois plus tôt. Alors que le jeune Jean-Michel Boris doit repartir pour Bordeaux et commencer ses études de médecine, il met le doigt dans l'engrenage. « Bruno voulait me garder à ses côtés. Et je suis resté ». En novembre 1954, la nouvelle

recrue fait ses premiers pas, tour à tour comme machiniste, électricien, projectionniste, contrôleur, régisseur, avant de devenir directeur artistique à partir de 1959, avec le succès que l'on connaît. On lui doit notamment une modernisation de la programmation, le développement des attractions puis des premières parties. Sans lui, l'Olympia n'aurait peut-être jamais pris le virage du yéyé et du rock dans les années 60. Rencontre avec un découvreur de talents.

Suresnes Magazine : Comment vous est venue l'idée de ce spectacle ?

Jean-Michel Boris : Très sincèrement, je n'y suis pour rien ! Le responsable, c'est Olivier Meyer, avec lequel j'entretiens des rap-



© Dan Aucante pour Suresnes magazine



Jean-Michel Boris dans la grande salle de l'Olympia.

VIVE LE Music-hall !

ports délicieux depuis que je l'ai vu débiter dans ce métier. Il m'a proposé de faire une carte blanche à Suresnes, et j'ai immédiatement accepté en lui confectionnant deux dates à ma manière, comme on le faisait autrefois à l'Olympia. Ce n'est pas un récital, mais deux soirées bâties sur un modèle similaire, avec de l'humour, de la chanson, de la musique, mais avec des artistes différents à chaque fois, qui sont avant tout des coups de cœur, plus ou moins connus du grand public. Et je suis très heureux de cette proposition, parce que c'est une opportunité

pour garder le contact avec ce métier qui a été toute ma vie. Je suis théoriquement à la retraite, mais je n'ai pas de violon d'Ingres et je ne suis pas bricoleur. Je ne vais tout de même pas me mettre à regarder la télévision ! Donc je suis bien obligé de continuer à m'occuper. Et qui sait, peut-être qu'à 74 ans, cette expérience m'en ouvrira-t-elle d'autres ! En tout cas, je ne vous cache pas que j'en ai parlé très largement autour de moi...
S. M. : Pourquoi cette volonté de renouer avec la tradition de l'Olympia, avec ses attractions multiples et ses premières par-

ties, ce mélange des genres et des profils d'artistes, le tout au cours d'une même soirée ?

J.M. B. : Le principe du récital unique, tel qu'on le connaît aujourd'hui, est un choix par défaut. C'est un système imposé notamment par des contraintes commerciales. Ce n'est pas ma conception du spectacle. Je trouve par exemple plus intéressant de faire en sorte que des artistes en développement soient tirés par une locomotive. En ce moment, Agnès Bihl fait la première partie de Charles Aznavour au Palais des Congrès. →



Programme

→ C'est un beau cadeau, parce qu'elle va entrer en contact avec un public nombreux qui ne la connaissait pas. Et c'est comme ça que j'ai toujours envisagé ce métier. Je préfère chercher des jeunes talents, repérer des artistes en développement, trouver le moyen de les mettre en valeur au contact d'artistes plus confirmés, plutôt que programmer des auteurs qui ont déjà une place au soleil. Et pour lesquels je ne suis pas d'un très grand secours...

S. M. : Vous avez découvert de nombreux talents et cotoyé les plus grands artistes des 50 dernières années, mais cela vous fait quelle impression de monter sur scène à votre tour pour endosser le rôle de Monsieur Loyal ?
J.M. B. : Franchement, je n'en ai pas la moindre idée... Je vais probablement être pétri de trac, parce qu'en la matière, je ne suis pas un spécialiste. Mais bon, disons que ça m'intéresse d'éprouver ce qu'ont éprouvé tous les artistes que j'ai programmés à l'Olympia et que je voyais derrière le rideau rouge avec la cuisse qui frémissait tellement ils avaient la frousse... J'espère en tout cas que je trouverai cette émotion supportable...

Vive le Music-hall ! Carte blanche à J.M. Boris
16 et 17 nov. à 21h, salle Jean Vilar

Lors de la soirée du 16 novembre, Ours ouvrira les festivités. Auteur compositeur de la nouvelle génération, il entamera la soirée avec quatre de ses chansons. Ensuite, le jazzman Giovanni Mirabassi revisitera des titres d'aujourd'hui, seul au piano. Habitué des cabarets, l'humoriste Yann Stotz, disciple des Monty Python, dévoilera des extraits de son irrésistible one-man show, avant de céder la place à Marie Cherrier pour un répertoire de six morceaux, entourée de deux musiciens. Coutumier des plateaux de télévision, le manipulateur Bernard Bilis fera la démonstration de ses talents. Les quatre musiciens des Joyeux Urbains clôtureront la soirée avec leur formule en mêlant humour et improvisation.

Le 17 novembre, Tom Poisson présentera son univers, puis l'immense Jean Corti, ancien accordéoniste de Jacques Brel, dévoilera les titres de son deuxième album solo, avant de céder la place à Vincent Roca, chroniqueur à l'humour corrosif. Révélation de ces derniers mois, Renan Luce interprétera quelques-unes de ses vignettes mélodiques. Entre cartes et boule de cristal, l'illusionniste Elisabeth Amato précèdera Loïc Lantoinne, dont l'écriture poétique est soutenue par une contrebasse et des percussions.

Et aussi...

La Cruche Cassée

Comédie de Heinrich von Kleist
Mise en scène Frédéric Belier-Garcia

Une nuit, le juge Adam s'introduit dans la chambre de la jeune Eve et casse une cruche en s'enfuyant par la fenêtre. Le lendemain, la mère de la jeune fille vient porter plainte devant le juge... qui n'est autre que le coupable. La Cruche Cassée (1805) est considérée comme une des grandes comédies du répertoire allemand.

10 nov. à 21h, salle Jean Vilar

Amor ! ou les "Cid" de Corneille

Adaptation et mise en scène Bérandère Jannelle

Bérandère Jannelle, jeune metteur en scène déjà très remarquée, s'empare avec fougue de ce "texte-patrimoine" et livre un spectacle manifeste.

24 nov. à 21h, 25 nov. à 17h, salle Jean Vilar

La Princesse Kofoni

Par l'Orchestre National d'Ile de France

Livret Ivan Grinberg / Composition Marc-Olivier Dupin

L'histoire est celle d'un royaume où l'on aime tant la musique que ses souverains ont créé un orchestre qui les accompagne du lever au coucher du soleil. Sur scène, une conteuse et un orchestre de 39 musiciens pour un spectacle plein de charme et d'invention.

30 nov. à 21h, salle Jean Vilar

JEUNE PUBLIC

UN JOUR SUR TERRE

film documentaire de Alastair Fothergill.

A partir de 5 ans

Périple spectaculaire à travers les saisons de l'océan Arctique à l'Antarctique.

A partir du 31 octobre



LE VIEIL HOMME ET LA MER

de Alexandre Petrov. A partir de 4 ans.

Programme de 2 courts métrages d'animation : La vache et Le vieil homme et la mer.

Mercredi 14 novembre : Séance Ciné-gôûter



STARDUST- LE MYSTÈRE DE L'ÉTOILE

de Matthew Vaughn avec Charlie Cox, Claire Danes, Robert de Niro. A partir de 8 ans.

Il était une fois un petit village anglais si tranquille qu'on aurait pu le croire endormi, protégé par un mur d'enceinte qui dissuade ses habitants de s'aventurer au dehors....

A partir du 21 novembre



SÉANCE CINÉMA RETRAITÉS
JEUDI 15 NOVEMBRE
POUR OBTENIR LA CARTE : 01 41 18 19 63

NOVEMBRE Le mois du documentaire

J'ai très mal au travail

DE JEAN-MICHEL CARRÉ



Co-auteurs : Jean-Michel Carré, Nicolas Sandret, Patricia Agostini

Stress, harcèlement, violence, dépression, suicide sont des thèmes de plus en plus fréquemment évoqués dans les médias à propos du travail. Pendant plus d'un an, Jean-Michel Carré a mené une enquête et une réflexion de fond sur le rapport qu'entretiennent les Français avec le travail. Comprendre comment, de manière insidieuse, se sont mises en place de nouvelles organisations du travail avec des conséquences souvent désastreuses pour les salariés à tous les niveaux de la hiérarchie. Le sentiment d'exploitation, sphère réservée traditionnellement aux ouvriers touche désormais les cadres supérieurs. « C'est cet "obscur objet de haine et de désir" que je veux cerner dans ce film (...) » explique Jean-Michel Carré. Attention ceci n'est pas un énième ovni documentaire sur le monde du travail. Remarquablement documenté et monté, avec une savante dose d'humour, l'auteur nous interpelle avec intelligence sans parti dogmatique. Les témoignages des intervenants : sociologues, économistes, psychanalystes, politologue, salariés sont passionnants et édifiants. Ce film est à voir par tous et de toute urgence.

Une rencontre aura lieu avec le réalisateur à l'issue de la projection mardi 20 novembre à 20h30

ET AUSSI



LE BLUES DE L'ORIENT

documentaire de Florence Strauss.

Qu'ont en commun Le Caire, Tel Aviv, Beyrouth, Damas ou Alep ? Au-delà des conflits qui ont agité ou agitent encore le Moyen-Orient, ces villes ont un héritage en partage : la musique classique arabe.

A partir du 21 novembre

LAGERFELD CONFIDENTIEL

documentaire de Rodolphe Marconi.

Percer le mystère Lagerfeld, tel est l'objectif de Rodolphe Marconi qui au fil de plus de cent cinquante heures de tournage a littéralement partagé la vie de Karl Lagerfeld.

A partir du 28 novembre

Programme détaillé des rencontres disponible au cinéma

LA VALLÉE D'ELAH

de Paul Haggis avec Tommy Lee Jones, Charlize Theron, Susan Sarandon.

De retour d'Irak pour sa première permission, Mike Deerfield disparaît mystérieusement et est signalé comme déserteur. Son père, ancien membre de la Police Militaire et sa mère Joan se lancent à sa recherche.

A partir du 7 novembre

LES PROMESSES DE L'OMBRE

de David Cronenberg avec Viggo Mortensen, Naomi Watts, Vincent Cassel.

Bouleversée par la mort d'une jeune fille qu'elle aidait à accoucher, Anna tente de retrouver la famille du nouveau-né en s'aidant du journal intime de la disparue écrit en russe.

A partir du 7 novembre

FAUT QUE ÇA DANSE

de Noémie Lvovsky avec Jean-Pierre Marielle, Sabine Azéma, Valéria Bruni Tedeschi.

Dans la famille Bellinsky, il y a Salomon le père de 80 ans, débordant de vie qui se bat pour ne pas être enterré trop vite, entre des cours de claquettes sous le haut patronnage de Fred Astaire et la recherche d'une compagne...

A partir du 14 novembre

IL ÉTAIT UNE FOIS

de Kevin Lima avec Amy Adams, Patrick Dempsey, James Marsden

La très belle princesse Giselle est bannie de son royaume magique de dessin animé et de musique par la méchante reine et se retrouve à Manhattan.

A partir du 21 novembre

LA NUIT NOUS APPARTIENT

de James Gray avec Joaquin Phoenix, Mark Wahlberg, Robert Duvall.

New York, fin des années 80. Bobby est le jeune patron d'une boîte de nuit branchée appartenant aux Russes. Avec l'explosion du trafic de drogue, la mafia russe étend son influence sur le monde de la nuit.

A partir du 28 novembre



A vos risques et périls

Pascale Maret

En direct, tous les soirs, à partir de 20h45, suivez les aventures de Bernadette, Charles, Vanessa, Aphrodite, Micakaël, Samir, candidats à une sorte de Koh Lanta pour ados sur Sondali, île paradisiaque mais à la situation géopolitique plus que critique. Baptisée « commando Hibiscus », l'équipe doit, sous l'œil des caméras de Grave Production, apprendre la survie et remporter des épreuves. Pascale Maret, surseoise et auteur de livres jeunesse, nous revient avec un nouveau roman sur la télé-réalité et ses dérives mais pas seulement. « *Autour de ce thème, précise Pascale Maret, gravitent plusieurs autres sujets. Il y a des allusions à la junte birmane que je connais pour*

avoir vécu dans ce pays. J'ai voulu mettre en parallèle et en opposition la révolte de jeunes d'un pays occidental comme le nôtre et celle de jeunes de pays qui connaissent de réelles difficultés ». Faire prendre conscience que, parfois, il faut relativiser, telle est la volonté de cette maman de trois adolescents qui sait, aussi, trouver les mots pour évoquer d'autres sujets liés à cet âge complexe. Le jeune lecteur s'identifiera sans mal à l'un ou l'autre des personnages. Vibrez avec les héros d'« A vos risques et périls », un roman où la réalité peut prendre, à tout moment, le pas sur la télé-réalité. *L.C.*

Editions Thierry Magnier.

Disponible prochainement à la médiathèque.



Collecte d'impressions de lecture

Vous aussi, un livre vous a touché, enchanté, poursuivi, ... Jusqu'au 30 janvier la médiathèque recueille vos titres et auteurs préférés, accompagnés ou non d'un commentaire ou d'un extrait. Des urnes sont à votre disposition sur place et dans différents lieux de la ville. Vous pouvez également envoyer vos références par mail : mediatheque@ville-suresnes.fr.

Témoignage de Khadija, lectrice : « *Le journal d'Anne Frank est un de mes livres préférés. J'ai été fascinée par l'intelligence de cette jeune fille qui dans l'enfer de la shoa s'est inventée une correspondante pour meubler son isolement et affronter ses angoisses quotidiennes. Et puis un grand classique Madame Bovary de Gustave Flaubert. J'ai été touchée par l'histoire de cette femme qui doit se battre pour exister* ».

Et aussi...

Atelier musique

La Princesse Kofoni

Invitation à un voyage musical avec les musiciens de l'orchestre national d'Ile-de-France et la Princesse Kofoni à l'occasion de la représentation qui aura lieu au théâtre Jean Vilar le 30 novembre

Mercredi 14 de 10h30 à 11h30. A partir de 6 ans

Contes

Contes d'Haïti

Les bibliothécaires feront découvrir aux enfants la magie des contes haïtiens dans le cadre de l'exposition Ti coup d'œil sou Haïti.

Mercredi 21 novembre de 16h30 à 17h30.

A partir de 4 ans

Cinéma

Films d'animation polonais

Chien et chat ; Le crayon enchanté ; Reksiole petit chien.

Mercredi 28 novembre de 10h30 à 11h30.

A partir de 3 ans

Les samedis du cinématographe

Comment filmer le réel ?

Le mois du film documentaire

Le documentariste et ses outils à travers les âges de Catherine Goupil (2003/52mm). Bataille sur le grand fleuve de Jean Rouch (1951/35mm)

Samedi 10 novembre à 17h

Atelier internet

Découverte

Mardi 13 novembre

Les outils de recherche

Samedi 17 novembre

Rens. Espace Multimédia

Lutte contre la pauvreté : un objectif ambitieux pour sortir de la fatalité

Groupe d'Union de la Majorité municipale

Le discours de Nicolas Sarkozy devant le Conseil économique social exprime la ferme volonté du Président de la République de se saisir d'une situation qui perdure depuis des années et qui est devenue aujourd'hui, en France, intolérable et inacceptable : celle des 7,1 millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté.

La lutte contre la pauvreté dans notre pays a été l'une des premières priorités politiques annoncées par Nicolas Sarkozy dès sa prise de fonction. La réduction d'un tiers en cinq ans du nombre de personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté est un objectif ambitieux qui démontre la détermination du Président à refuser toute fatalité de l'existence. Nous devons impérativement aider les personnes exclues de la société à se réinsérer professionnellement et socialement dans le respect de leur dignité comme nous le faisons à Suresnes à travers le « Square » qui accueille et accompagne les personnes en rupture sociale ou encore l'espace insertion et la maison de l'emploi.

La tenue d'un Grenelle de l'insertion va donc permettre de dégager, en concertation avec les principaux acteurs associatifs, un ensemble de mesures très concrètes pour permettre aux personnes les plus démunies de s'en sortir. La pauvreté ne doit plus être une fatalité, il existe des solutions pour en sortir et nous les trouverons, tels sont les messages que Nicolas Sarkozy a voulu porter aujourd'hui.

Cet engagement concernera pendant cinq ans toutes les politiques publiques qui peuvent contribuer à atteindre cet objectif, qu'il s'agisse des politiques économique et sociale, fiscale, familiale, de la politique en matière de santé, d'éducation ou de logement.

Il sera au fondement de réformes importantes, notamment celle des minima sociaux et de la prime pour l'emploi à travers la création d'un revenu de solidarité active.

Martin Hirsch, Haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, a présenté les principes et les perspectives de travail du gouvernement pour lutter contre la pauvreté, lors du Conseil des ministres le 17 octobre.

Sept leviers seront mobilisés pour réduire la pauvreté :
- **réduire d'un tiers la pauvreté en cinq ans** et de porter, pendant la présidence française de l'Union européenne au

cours du second semestre 2008, la lutte contre la pauvreté à l'échelon européen ;

- mieux prendre en compte les conditions de vie de ceux dont les ressources sont les plus faibles en élaborant avec les acteurs concernés de **nouveaux indicateurs** de pauvreté complétant l'indicateur monétaire actuel ;

- organiser un « **Grenelle de l'insertion** » entre novembre 2007 et le printemps 2008 pour redéfinir les finalités, les méthodes et les outils de la politique d'insertion ;

- créer un **revenu de solidarité active**, qui implique la réforme des minima sociaux. Dans son discours devant le Conseil économique et social le 17 octobre dernier, le Président de la République a déclaré vouloir « mettre les minima sociaux au service de l'emploi et de la réduction de la pauvreté plutôt qu'à celui de la relégation durable » ;

- prendre en compte avec l'accord des partenaires sociaux la **question de la pauvreté dans l'ensemble des sujets de négociation** qui peuvent avoir une influence sur l'évolution de son taux ;

- réaliser une **étude d'impact** des conséquences sur la pauvreté pour les principales mesures législatives et réglementaires prises dans le domaine social, fiscal et environnemental ;

- assurer un **suivi régulier** de l'évolution de la pauvreté avec l'ensemble des parties prenantes. Un rendez-vous annuel sera organisé à l'occasion de la publication des données de l'INSEE ; un ou deux rendez-vous intermédiaires seront également organisés.

Le Chef de l'Etat a par ailleurs annoncé que le bénévolat bénéficierait d'un nouveau statut ; les années consacrées au service d'associations seront prises en compte pour le calcul de la retraite.

Sous l'impulsion du Président de la République, la France va se doter d'une politique ambitieuse, qui redonnera espoir, dans l'avenir, aux plus démunis et qui dessinera les contours d'une France plus solidaire et plus forte.

Loïc Degny
Conseiller Municipal
Délégué de Ville UMP

Le XXI^e siècle est celui du développement durable

Groupe socialiste

A l'ère industrielle on nous a longtemps fait croire que l'écologie était l'ennemie du progrès social. Mais au tournant des années 70, elle s'est affirmée sur le terrain politique, et depuis, elle est restée une préoccupation socialiste durable.

En 2007, le Grenelle de l'environnement aura permis l'émergence d'un constat et d'objectifs partagés. Il aura installé la société civile et les ONG dans le débat. C'est un acquis positif. L'écologie ne peut pas avoir seulement une couleur politique, nous sommes tous concernés.

Le développement durable demande une autre gouvernance. Répondre à la crise écologique - changements climatiques et biodiversité - exige une reorientation économique, sociale et culturelle.

Aujourd'hui le concept de développement durable s'est inscrit concrètement dans le paysage européen. En France, il mobilise les politiques de la ville et les élus réévaluent leurs projets de développement. En effet, un rôle majeur va être tenu par les collectivités territoriales et, à 5 mois des échéances municipales et départementales, les projets qui seront présentés aux électeurs devront pour une large part s'engager sur des priorités concrètes à mettre en œuvre.

La démarche HQE (haute qualité environnementale) s'impose peu à peu. La notion d'habitat durable progresse dans les consciences.

La baisse des nuisances environnementales repose en grande partie sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (économies d'énergies, réduction du trafic routier, développement de voitures propres, éco-citoyenneté participative, maîtrise des déchets, achats responsables - papier recyclé, produits bio dans les cantines...).

On le voit, la réponse aux questions d'environnement passe d'abord par une bataille éducative et culturelle et il faut avant tout obtenir l'adhésion des citoyens aux indispensables changements de comportement.

Par contre, **le Grenelle de l'environnement ne doit occulter ni les grands thèmes** comme par exemple le nucléaire, **ni les moyens à mettre en œuvre.**

Vos élus :

Andrée SALMON : 01 45 06 53 76 / 06 81 93 18 53 / a.salmon@suresnes.fr

Claude LAUTER : 01 45 06 63 79 / claudelauter@wanadoo.fr

Denis HUBERT : 01 42 04 38 90 / 06 11 61 81 12 / hubert@suresnes92.com

Le Grenelle de l'environnement : que du vent !

Les Verts

Les Verts regrettent que la question urbaine, pourtant très riche en problématiques environnementales, ne soit traitée dans aucun des six groupes de travail du Grenelle de l'environnement ... alors que 80 % des Français vivent en agglomération !

Les Verts proposent, entre autres :

- de maîtriser l'étalement urbain (L'Île-de-France ne doit pas s'étendre de Lille à Tours...)

- d'appliquer les principes de l'écologie urbaine aux opérations A.N.R.U.

- de conditionner la signature de permis de construire à des normes de consommation maximale d'énergie

- d'engager des politiques fermes de soutien aux Transports en Commun

- d'établir un programme pluriannuel d'investissements pour le fret ferroviaire et fluvial

Pour nous, la préservation de l'environnement n'est ni un gadget, ni un prétexte à des voyages en avion pour aller voir, non pas si l'herbe est plus verte chez le voisin, mais si la glace y fond plus vite ...

Les Verts-Suresnes, Viviane Meilhac : 2ter, rue du Clos des Ermites - 92150 Suresnes

Mail : v.meilhac@suresnes.fr

Non inscrite

Le 9 octobre dernier, a eu lieu le premier anniversaire de l'implantation du nouveau "Tep Scan" à l'hôpital Foch de Suresnes, outil très performant qui s'inscrit dans une réelle politique de prévention et s'intègre parfaitement dans le plan Cancer mis en place en 2006. Nous allons maintenant reprendre un cycle de réunions à Foch, réunions qui visent à rendre plus étroite la collaboration des médecins hospitaliers et des médecins libéraux. Il est question actuellement de repenser le système de garde en médecine libérale. Une piste intéressante serait d'envisager à Suresnes la création d'une maison médicale pluridisciplinaire d'urgences, peut-être en collaboration avec les communes avoisinantes, ce qui permettrait de désengorger les urgences hospitalières et de raccourcir le délai d'attente des patients. Toujours dans le domaine de la Santé, on a toujours en mémoire l'affaire du sang contaminé, celle de l'hormone de croissance et la crise de la vache folle. Le principe de précaution a été inscrit par Jacques Chirac dans la Constitution. Il est question actuellement de le remettre en cause, car il serait un frein à l'innovation et à la recherche. Ce serait je pense une régression ; ce principe s'inscrit au contraire dans l'action et dans le progrès, dans la mesure où il ne doit être appliqué que lorsqu'une évaluation scientifique objective fait craindre un danger potentiel pour la santé humaine et l'environnement.

Dr Béjean Lebuissou. E-mail : aline.bejeanlebuissou@wanadoo.fr

Résister et se rassembler

Groupe communiste

Cinq mois après l'élection du président de la République, la formation d'un nouveau gouvernement et la constitution d'une nouvelle Assemblée nationale, les désillusions et le mécontentement d'un grand nombre de nos concitoyens sont patents (le succès de la journée du 18 octobre en est la preuve) : rien n'est fait pour le pouvoir d'achat, les mesures pour favoriser l'emploi et la croissance ne sont pas au rendez-vous.

Au contraire, c'est bien une **politique de droite, injuste, inégalitaire, voire discriminatoire**, qui apparaît au grand jour : le « paquet fiscal » voté pendant les vacances profitera d'abord aux plus aisés, et dans le même temps le démantèlement de notre système solidaire de Sécurité sociale se poursuit avec l'instauration des « franchises » médicales et les attaques contre les régimes spéciaux de retraite sous le fallacieux prétexte d'égalité entre les citoyens. Et que dire des « tests ADN » imposés aux étrangers souhaitant vivre avec leurs enfants, nouvelle mesure prise au mépris de nos principes républicains, en violation de notre droit de la famille et de nos lois sur la bioéthique... Quel est le rapport de tout cela avec notre ville et la gestion municipale pratiquée par la droite ? Il est pourtant direct. Outre le fait que la majorité municipale sou-

tienne, et revendique la politique du président de la République et de son gouvernement (cf. leur tribune dans le dernier n° de Suresnes magazine), Suresnes n'est bien évidemment pas isolée du reste du pays.

Ici comme ailleurs nous subissons, et nous subissons, de plein fouet la mauvaise situation de l'emploi, la baisse du pouvoir d'achat, la dégradation des services publics. Et ce n'est pas le budget de la nation, dont la discussion a commencé au Parlement, qui améliorera les choses. Les dotations de l'Etat aux collectivités locales, par exemple, seront en baisse sous l'effet du plafonnement de la taxe professionnelle acquittée par les entreprises et des dégrèvements de fiscalité locale imposés et non compensés par l'Etat.

Dans ces conditions **la gestion municipale est affaire de choix et de volonté politique**. Comme cela se fait à Suresnes, la droite réalise ce qui se voit en terme d'aménagement urbain, mais au détriment d'une véritable politique sociale. La résistance à la politique de la droite n'est pas que nationale, elle commence localement.

Vous pouvez compter sur vos élus communistes au conseil municipal pour être à vos côtés.

Dominique Bertrand, Gisèle Cailloux, tél. 06 84 43 59 53 / courriel : pcf.suresnes@wanadoo.fr

Un engagement national contre la pauvreté

Groupe d'Union Locale

A l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère qui s'est tenue le 17 octobre 2007, Nicolas Sarkozy a clairement exprimé sa volonté de combattre une situation devenue inacceptable : celle des 7 millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui vivent aujourd'hui au-dessous du seuil de pauvreté en France. Cet engagement concernera pendant 5 ans toutes les politiques publiques qui peuvent contribuer à cet objectif, qu'il s'agisse des politiques économique et sociale, fiscale, familiale, de la politique en matière de santé, d'éducation et de logement.

La solidarité, c'est avant tout la proximité. La tenue d'un « Grenelle de l'Insertion » permettra aux communes, aux côtés de l'Etat, des départements, des régions, des administrations, de l'ensemble des partenaires sociaux et des grandes associations, de définir des mesures très concrètes pour aider les personnes exclues de la société à se réinsérer professionnellement et socialement dans le respect de leur dignité.

Il est de notre qualité d'homme citoyen et d' élu responsable, mobilisé sur le terrain depuis près de 20 ans de défendre les grandes valeurs de la République telle que la fraternité.

Stéphane et moi souhaitons que Suresnes s'engage pleinement et énergiquement dans cette initiative nationale, sortant des politiques conservatrices et conformistes, des faux enjeux gauche et droite confondues et des méandres de la bureaucratie.

Ainsi, j'engage dès à présent l'ensemble de l'équipe municipale à se mobiliser pour trouver des solutions concrètes qui garantiront demain, à chacun de nos concitoyens et à chaque Suresnois l'accès aux droits fondamentaux dans les domaines de l'emploi, du logement, de la protection de la santé, de la justice, de l'éducation, de la formation, de la culture, de la protection de la famille et de l'enfance.



Thierry Burtin



Stéphane Perrin Bidan

Pour construire ensemble, à votre écoute sur notre adresse E-mail : unionlocalesuresnes@club-internet.fr ou par courrier à notre attention à la Mairie de Suresnes : 2 rue Carnot.

Thierry BURTIN et Stéphane PERRIN BIDAN vos représentants du Groupe d'Union Locale pour Suresnes, proches de Vous. Et le blog de notre Groupe : unionlocalesuresnes.com